

CONSULTEZ LE GUIDE T.V. A L'INTERIEUR

• ABONNEMENT (418) 862-1774

HEBDO
A

87ième année No.: 1 Mercredi le 1 décembre 1982

.40c

LE ST-LAURENT-ECHO

• RIVIERE-DU-LOUP • TEMISCOUATA • KAMOURASKA

BIBLIOTHÈQUE
DEC 6 1982
Tout comme Charlie,
procurez-vous
votre

SOMMAIRE

Place aux lecteurs:
P. 4A
A noter:
P. 17-18-19A
Avis publics:
P. 18-19A
Horaire T.V.:
P. 11-12-13-14B
Carnet professionnel:
P. 22-23B
Petites annonces:
P. 16-17-18B
Répertoire:
P. 17B
Vestiaire à l'autre:
P. 5B

● **Aline Larouche**
à la Coupe Canada

● **Les Loupiots**
terminent deuxième

Les 3L partis pour la gloire



Avec quatre victoires consécutives et une seule défaite au cours de leurs six dernières parties, les 3L de Rivière-du-Loup occupent l'exclusivité du deuxième rang de la ligue Républicaine Podium.

CAHIER B

Le ministre **RICHARD** à Rivière-du-Loup



● PAGE 8A

La bibliothèque centrale de Prêts des Portages [BCP] inaugurerait vendredi le 26 novembre ses nouveaux locaux, rue Saint-Pierre en présence du ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard. Pour marquer l'événement et refléter le symbole de la bibliothèque: le livre, on dévoila le

livre d'Or de la BCP en présence du ministre Richard et du jeune Mario Hains. A l'arrière, on peut apercevoir, M. et Mme Marcel Fournier de Saint-Anaclet, dernière municipalité à avoir adhéré à la Bibliothèque centrale de prêts des Portages.



La traditionnelle fête de la Sainte Catherine a été ranimée pour les enfants de l'école Roy la semaine dernière. C'est le comité des parents qui s'est chargé de programmer des sketches et une démonstration de fabrication de tire pour les élèves de la maternelle à la quatrième année. Ici mère Marguerite Bourgeois raconte comment elle a tenté d'appivoiser les jeunes indiens du Québec.

Le feu ravage le musée maritime Bernier à l'Islet

[M.R.] - Le feu a lourdement endommagé le musée maritime Bernier de l'Islet provoquant des pertes de quelque 700 000\$ à un édifice vieux de 105 ans.

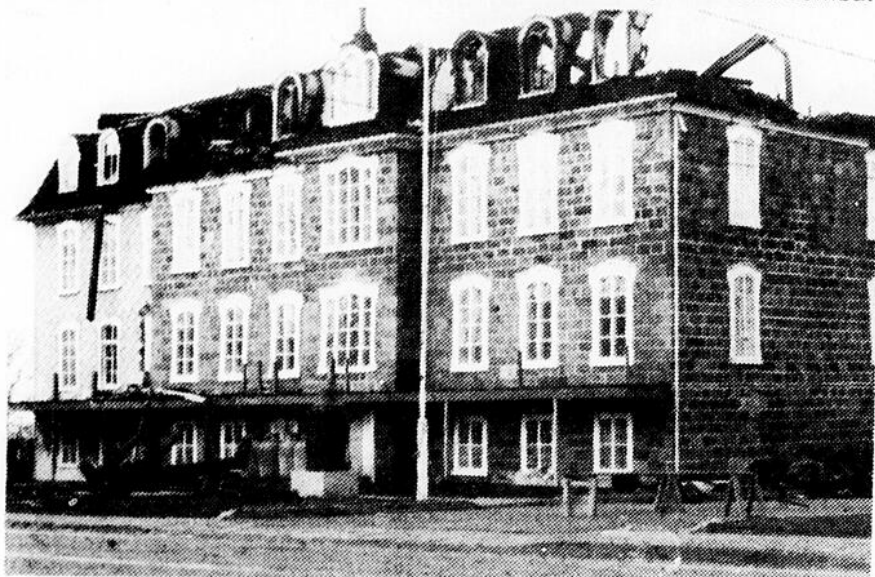
En effet, mardi dernier vers 14:30 heures la torche d'un ouvrier a mis le feu qui s'est propagé rapidement au

4ième étage et à la toiture. Durant plus de seize heures, les pompiers de Montmagny, Saint-Jean-Port-Joli et Cap Saint-Ignace ont conjointement combat-

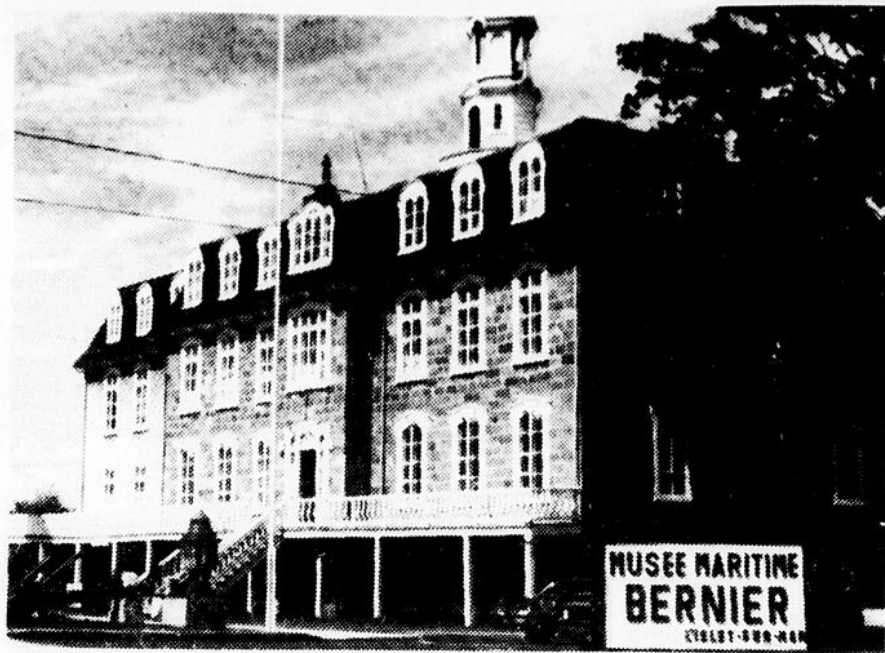
tu l'incendie qui ne s'est pas propagé aux étages inférieurs grâce aux planchers de béton tout récemment installés. Car le bâtiment était en voie de réfection complète, a expliqué l'adjoint au directeur du Musée, M. Alain Franck au lendemain de la tragédie. Depuis avril dernier, l'entrepreneur Denis Turgeon Inc. de Saint-Anselme procédait à des travaux de plus de un million \$, l'édifice devait être livré à la Corporation propriétaire dans trois semaines environ.

Les dommages étaient sommairement évalués à 700 000\$ en milieu de semaine et la perte serait couverte par l'assurance de l'entrepreneur, a précisé M. Franck. Déjà les autorités du Musée et l'entrepreneur analysaient les travaux à faire immédiatement afin de recouvrir l'édifice et le protéger durant l'hiver de la neige et du froid.

Quant aux collections du Musée elles n'ont subi aucun dommage ou perte puisque depuis un an déjà elles étaient entreposées ailleurs pour permettre la réfection.



Le feu, comme on le voit, a détruit la toiture et endommagé le 4ième étage.



Le Musée maritime Bernier tel qu'il était avant l'incendie.

Don des Chevaliers de Colomb à la ville



[B.B.] - Les Chevaliers de Colomb ont profité de la réception offerte en leur honneur par les autorités municipales de Rivière-du-Loup à l'occasion du 60ième anniversaire de fondation du Conseil 2402, pour faire don à l'Hôtel de Ville d'un nouveau Livre d'Or des visiteurs.

La photo ci-haut, a été prise lors de la présentation de ce volume au Maire-suppléant Marc Jean, par le Grand-Chevalier Léopold Robichaud.

En remerciant le Conseil 2402 de son témoignage de reconnaissance, M. Jean a souligné les soixante ans de dévouement des Chevaliers à la cause colombienne dans de nombreuses oeuvres charitables bénéfiques à la collectivité locale. A ses félicitations, il a ajouté des voeux de longue vie et de succès pour l'avenir.

Fondé en 1922, le Conseil 2402 de Rivière-du-Loup a été à l'origine de plusieurs Conseils colombiens dans la région, notamment ceux de Rimouski et de La Pocatière. Le Conseil local des Chevaliers de Colomb regroupe plus de 500 membres en règle. Une messe de reconnaissance, un souper et une soirée fraternelle ont aussi marqué cet anniversaire important dans les annales du Conseil jubilaire.

(Photo Saint-Laurent-Echo)

Bonne réponse au Timbre de Noël dans la région



M. Gustave Belzile.

La souscription du timbre de Noël va bon train dans notre région [Est du Québec] puisque déjà 29 715\$ ont été donnés à l'organisme qui veut combattre les maladies respiratoires.

En vue de l'objectif de 81 500\$ pour le Bas St-Laurent Gaspésie la région de La Pocatière a déjà offert 606\$, celle de Kamouraska, 1 245\$ celle de Rivière-du-Loup, 1 351\$ et celle du Témiscouata 1 261\$. C'est ce qu'a révélé M. Gustave Belzile responsable de la campagne dans la région lors d'une tournée du territoire la semaine dernière.

commérages

Noël arrive à grands pas et déjà les commerçants ont décidé de créer l'ambiance propice. Au centre-ville Lafontaine, flocons de neige, notes de musique sont installés un peu partout alors qu'au Centre commercial de joyeux lutins entre autres vous attendent. Et que dire de l'intérieur des magasins. Avez-vous commencé ou songé à l'achat de vos cadeaux? Le premier décembre est arrivé comme le Père Noël et la Fée des Neiges.

A Saint-Clément, les plans pour la construction d'un réseau d'aqueduc et d'égout sont à être révisés. On sait que le projet a été diminué par des coupures dans ses coûts. La municipalité a l'intention d'accepter l'offre de subventions faite par le ministre Léonard. Le tout devra passer bientôt au conseil municipal. Heureuse nouvelle.

Le comité de dépannage à Saint-Pascal a fait de l'excellent travail. Grâce à des fonds recueillis, le comité a pu aider les familles des ex-travailleurs de la Tannerie en palliant aux principales urgences. Un bel exemple de solidarité et d'efficacité.

Les marchés aux puces et les marchés écoulant des faillites gagnent énormément en popularité dans la région comme ailleurs dans la province. Un signe des temps.

Le maire de Rivière-du-Loup est un homme bien heureux. C'est ce que doivent se dire les édiles de municipalités telles que Notre-Dame du Lac et Pohénégamook. En effet, la ville possède un actif supérieur à son passif, sa dette obligatoire est de 11% seulement de son évaluation et ses citoyens ont acquitté à temps leur compte de taxes...C'est peut-être pourquoi le poste de maire de Rivière-du-Loup serait de plus en plus convoité. A suivre...

Du 15 juillet au 1 août ce sera la Biennale des Arts à Rivière-du-Loup. Cette manifestation culturelle et artistique a donné lieu à diverses réactions. Nous en avons croqué une sur le vif. Le nouveau slogan de la Biennale pourrait être à Rivière-du-Loup, c'est bien. A prononcer avec l'accent s.v.p. "Bian".

Les gens du comité de citoyens de Notre-Dame du Lac sont toujours sans nouvelle du ministère des Affaires municipales. Depuis plusieurs semaines, le Ministère ne leur répond plus, dit M. Bertrand Landry. Ce qui ne les a pas empêchés, lundi dernier [15 novembre], de descendre à 7 au bureau du ministre, où ils n'ont pu rencontrer que la réceptionniste à qui ils ont remis leur pétition. Ils ont même croqué la scène en photo. Prochaine étape: le 6 décembre où ils vont venir en foule assister à la cause entendue au Palais de Justice de Rivière-du-Loup. Ce sera à voir.

TIRAGE DU CENTRE-VILLE LAFONTAINE DU 26 NOVEMBRE 1982

(\$100.), 96787; (\$50), 141051, (\$50.), 139112, (\$50.) 113608, (\$50.) 140907, (\$50.) 186009, (\$25.) 65022, (\$25.) 111575 (\$25), 161175, (\$25.) 171341.

Les parents sont heureux de ce qui se vit à l'école

Par Lyne Chassé

Dans l'ensemble, les parents sont satisfaits de ce qui se passe à l'école mais ils veulent s'impliquer davantage au niveau de l'action pédagogique.

C'est ce que révèle l'analyse du question-

naire-sondage sur le vécu scolaire que les parents ont rempli au printemps dernier.

Comme nous le confirmait le directeur des services éducatifs à la commission scolaire de Rivière-du-Loup, M. Jean-Louis Dorval, ce questionnaire répond à

un des objectifs que s'était fixée la commission l'année précédente, soit de communiquer avec le milieu sur différents aspects. Or, il y avait dans le questionnaire, 72 questions portant sur cinq thèmes: valeurs, apprentissages, activités éducatives, communica-

tion et responsabilités.

Sur le plan des valeurs à l'école, 90% des parents ont confiance dans l'action éducative de l'école parce qu'elle développe chez l'enfant le goût du travail bien fait (88%), répond au besoin d'aimer et d'être aimé (84%), donne un bon enseignement religieux (83%) et développe chez l'enfant le sens des responsabilités (82%). Par contre, à cet item dans un très faible pourcentage, les parents demandent une amélioration afin de: permettre à l'enfant d'exprimer ses opinions (14%), développer le respect de soi et d'autrui (12%), développer le respect de soi et d'autrui (12%), développer chez l'enfant le goût de l'expression personnelle (12%) et inspirer à l'enfant le souci d'une langue correcte (11%).

taine insatisfaction au côté des indications fournies aux parents sur les méthodes d'enseignement (12%) et 11% des parents pense que les suggestions faites par eux ne sont pas toujours acceptées.

D'autre part, si les enfants ont des difficultés de comportement, les parents veulent être consultés s'il faut prendre des mesures particulières (83%) et les parents aimeraient être invités pour parler aux enfants ou animer des ateliers (76%). Ils désirent recevoir plus d'informations pour les enfants qui quittent le primaire pour le secondaire (74%) et veulent que l'enfant qui délaisse la sixième année pour le secondaire reçoive lui aussi des renseignements (72%).

Responsabilité

Les parents sont satisfaits à plus de 88%



M. Jean-Louis Dorval, directeur des services éducatifs à la commission scolaire de Rivière-du-Loup.

de la propreté des locaux (90%), des règlements sur la sécurité des enfants (88%), des informations reçues sur les difficultés des enfants (88%) et du signalement des retards et absences des enfants (85%).

Un écart de 23% est signalé entre la situation actuelle et celle désirée sur le fait de tenir compte de la condition physique des enfants lors de l'organi-

sation d'activités et un écart de 16% dans la demande aux parents de réviser les règlements de l'école avec les enfants.

Enfin, le comité du projet éducatif se pose plusieurs interrogations sur la réponse obtenue au programme d'éducation sexuelle; 30% des parents sont satisfaits de la situation actuelle, tandis que 11% ne désirent pas le cours pour leurs enfants et 62% désirent que l'on dispense aux enfants un programme d'éducation à la sexualité.

D'après M. Dorval, ce questionnaire sera analysé au niveau de chacune des écoles et 1 ou 2 items sera (ont) retenu (s) pour les améliorations souhaitées par les parents. Rappelons que 2526 questionnaires ont été distribués et que 2305 ont été remplis; ce qui équivaut à une participation de 91%.

La Sainte Catherine a été goûtée à l'école Roy



Déguisés en indiens [ennes] des mères étirent la fameuse tire qui avait su gagner la faveur des jeunes amérindiens.



Costumés et maquillés comme les premiers habitants du pays, les jeunes ont écouté avec attention le spectacle comme on peut le constater ici.

Que ce soit sur les contrôles apportés à la maison pour suivre le progrès de l'enfant, du lait-école qui constitue une bonne habitude alimentaire, les cours d'art développant la créativité ou les travaux réalisés à la maison, les parents sont satisfaits dans l'ensemble à 85% des apprentissages faits en ce sens. Cependant, les parents (14%) aimeraient s'entendre sur le type de travaux à faire à la maison, et trouve que le programme de nutrition n'influence pas assez l'enfant dans ses habitudes alimentaires (13%) que l'école ne développe pas assez le goût de la lecture chez l'enfant (13%) et que l'école ne respecte pas assez le rythme d'apprendre et de fonctionner de l'enfant (12%).

Dans les activités éducatives, les parents sont d'avis à 77% que ces activités répondent aux intérêts de l'enfant mais une insatisfaction est notée sur l'organisation des visites éducatives (16%) et sur les activités spéciales (11%). Par contre, les parents sont satisfaits des services à plus de 70%, soit services de pastorale, transport scolaire et de santé.

Dans les mesures prises à l'école pour communiquer avec les parents, ces derniers sont heureux des méthodes à 88% que ce soit par le bulletin scolaire, circulaires, attitude du personnel de l'école, journées inter-étapes, rencontres mais on note une cer-

Attrapez ce coupon

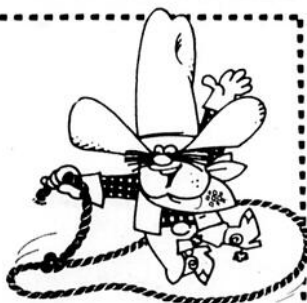
Il vous donne droit à une frite de format régulier

GRATUIT

à l'achat de notre nouveau

McCÔTE

Ce coupon est valide sur présentation au Restaurant McDonald du 234 Hôtel-de-Ville, jusqu'au 5 décembre seulement.



la Baie Plantes magnifiques ...hâtez-vous,

Un tout nouvel envoi vient de nous arriver
grand choix de plantes à très bons prix

Plante 10"
\$19.99

Violette africaine
\$2.99

demandez-nous n'importe quoi ou presque.

place aux lecteurs

N.D.L.R. Pour être considérée dans la chronique "Place aux lecteurs", toute lettre devra être dûment signée (non par un pseudonyme) et inclure l'adresse du signataire. La Rédaction se réserve le droit de rejeter une lettre à caractère libelleux ou grossier ou encore de l'abréger, de la corriger avant publication dans notre journal. Le St-Laurent-Echo n'assume pas la responsabilité des idées exprimées dans cette rubrique et celle-ci reflète pas nécessairement la pensée de cette entreprise de presse.

Un coeur handicap appuie Jacynthe Lévesque

A celui qui t'a parlé d'euthanasie pour les personnes âgées et les handicapés Jacynthe, voici ce que moi je pense des gens comme lui, pas assez courageux pour vivre avec certaines réalités, trop faible pour accepter d'être dérangé, il ne veut voir devant lui que des gens productifs pour la société, mais qu'il sache bien cet homme que les gens qui en font le plus ne sont pas toujours ceux qui sont le plus cotés sur la scène sociale.

A cet homme qui du haut de sa parfaite assurance a su faire mal à plus d'un, je dois lui avouer que je lui trouve un véritable handicap, il se situe au niveau du coeur, ce n'est pas parce qu'un homme de cet acabit pense de cette façon, encore faut-il qu'il y ait réfléchi... que tous se prêteront à son jeu.

J'ajouterai pour ce MONSIEUR que les gens qu'il qualifie de non rentables, sont dans plusieurs secteurs de notre société beaucoup plus rentables que les gens dits en santé physique.

Je suis loin de toi Jacynthe et je n'étais pas là lors de votre conversation, mais sache qu'ici plusieurs furent blessés et beaucoup révoltés.

Toutefois, à ce monsieur, je puis lui citer ceci "l'essentiel ne se voit qu'avec les yeux du coeur" et si parfois mains et jambes nous refusent leur aide notre coeur voit pour toute notre personne et lui le pauvre... ne le voit guère.

Huguette Roussel
Val D'Or, Québec.

Victimes de l'arrosage

Le C.L.S.C. Les Aboiteaux procède présentement à la préparation d'un mémoire sur la santé publique en rapport avec les arrosages contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Ce mémoire sera présenté à la mi-décembre devant le Bureau des Audiences Publiques sur l'Environnement.

Déjà plusieurs faits inquiétants ont été découverts et le C.L.S.C. compte sur la collaboration des citoyens de la région pour que lui soit communiquées toutes informations reliées aux arrosages, telles que déversement de produits à des endroits où il ne devait pas normalement y en avoir, comme des lacs, résidences, terrains privés. De plus, toute personne ayant subi des malaises physiques par suite d'un arrosage, est priée de communiquer au C.L.S.C. Les Aboiteaux, Michel Dupont à 867-2642.

Le C.L.S.C. remercie à l'avance toute personne qui voudra bien collaborer et leur assure que la confidentialité pourra être respectée.

Michel Dupont,
Pour: C.L.S.C. Les Aboiteaux,
68 rue Beaubien,
Rivière-du-Loup
G5R 4T7
Tél.: 867-2642.

Attitude discriminatoire de l'administration

Le syndicat de l'hôpital St-Joseph dénonce l'attitude discriminatoire de l'administration de l'hôpital St-Joseph de Rivière-du-Loup envers un salarié de l'établissement.

L'employeur a décidé depuis 9 mois de ne pas afficher un poste laissé vacant par un salarié. Au lieu d'afficher le poste, il le comble par un salarié temporaire.

En procédant de cette façon, l'administration de l'établissement enlève la possibilité à un salarié d'atteindre sa sécurité d'emploi même après 2 ans 1/2 d'ancienneté.

Le syndicat ne peut tolérer l'attitude aussi méprisante de l'employeur envers un salarié.

C'est pourquoi, dans les prochaines semaines, le syndicat entend prendre des moyens de pressions pour faire changer la décision de l'employeur.

Avec des attitudes discriminatoires de l'administration on peut comprendre ce qui se passe dans les relations de travail à l'intérieur de l'établissement.

Gaby Potvin,
Président du syndicat.



Ta vocation y penses-tu?

Bien chers jeunes, en cette occasion, je voudrais vous adresser un appel tout particulier: réfléchissez. Comprenez que je vous parle de choses très importantes. Il s'agit de consacrer sa vie entière au service de Dieu et de l'Eglise. Il s'agit de la consacrer avec une foi profonde, une conviction mûrie, une décision vraiment libre, une générosité à toute épreuve et sans regrets. Les paroles de Jésus: "Et moi, je suis

avec vous pour tous les jours, jusqu'à la fin du monde" garantissent la continuité de ce "vous". Il y aura toujours des appels du Seigneur, et il y aura toujours des réponses de personnes disponibles. Vous aussi, vous devez vous mettre à l'écoute.

Jean-Paul II.
Pastorale des Vocations, C.P. 340, La Pocatière.

Une bonne sexualité familiale

Nous étions déjà coupables en tant que femmes avec Eve, nous voilà désormais coupables en tant que mères! Et c'est une femme qui nous pend ainsi haut et court avec la corde de la psychanalyse freudienne mise au féminin.

C'est dans "Les enfants de Jocaste", livre qui fait fureur au Québec, que Christiane Olivier, psychanalyste française prend le contre-pied du complexe d'Oedipe, amour du fils pour sa mère, sauf que cette fois, ce sont les sentiments de la mère, Jocaste, qui sont analysés.

L'auteure, qui se prétend pourtant féministe, atterrit hélas dans une théorie tirée par les cheveux qu'elle veut absolument rendre impérative et universelle, envers et contre tout sens commun. Qu'on en juge:

Si les couples ne s'entendent pas, c'est à cause de la mère dévorante, jalouse, incestueuse, car ces fils devenus conjoints rejettent leur femme et son besoin de tendresse comme ils ont passé leur enfance à se protéger sauvagement du désir de leur mère... car, c'est connu, les mères, lorgnent sans cesse le pénis de leur fils! "Et comme il sent confusément que c'est son sexe de garçon qui attache particulièrement sa mère à lui, il croit qu'avec ses selles elle veut aussi son sexe..." La femme est donc perçue comme "Castatrice".

Pour la fille, c'est le problème inverse. N'étant pas désirée par sa mère-entendez sexuellement-elle cherchera en vain toute sa vie jusque dans son lit cet amour sexuel de la mère qui lui a manqué par la force des choses. Elle ne le trouvera évidemment pas auprès de son partenaire qui se refuse à la maternité, pour les raisons que l'on sait. Car sachez que les relations amoureuses ne sont rien d'autre qu'une tentative de retrouver la Mère, qu'un besoin d'être maternée, qu'un droit à la Régression qui devrait normalement combler d'aise les partenaires sexuels... On n'en sort pas. Une fois trouvé le filon, il faut le tenir!

La solution pour tout rétablir dans l'ordre? Faire en sorte que le père retourne au bercail initier sa fille aux joies sexuelles et à la découverte de son corps et du désir de son père, ce à quoi se refuse farouchement la mère qui ne veut partager "son pouvoir oedipien" avec personne. Le lien entre ces deux situations ne semble pas très évident, car si le père s'occupe d'éveiller la fille, cela n'empêchera nullement sur le champ sexuel de l'amour mère-fils et ne réduira pas l'emprise présumée de la mère sur la sexualité de son fils. Mais on n'en est pas à une contradiction près.

Lors d'une conférence-débat prononcée à l'Université Laval ces jours-ci, Christiane Olivier a développé sa théorie devant une salle archicomble et n'a pas ménagé les

détails d'une "bonne" sexualité familiale.

Inquiète de ces jeux de citoris, de masturbation du pénis infantin et de baiser sur la vulve ou d'érection du père en changeant la couche de sa fille (fait vécu par un de ses patients qui s'en faisait un problème mais que la psychanalyste a tenu à rassurer sur la normalité de sa réaction), l'une de nous lui demande "Mais si vous voulez que le père revienne à la maison afin de jouer "son" rôle de catalyseur sexuel, ce que vous préconisez finalement, c'est l'inceste? Vous tentez même de l'égaliser artificiellement entre les parents (ou de l'instiller dans la tête des mères) afin de le justifier chez le père?"

"Oh pas du tout, s'empresses-t-elle d'ajouter, la peur la prenant. Il faut arrêter juste avant. Il ne faut pas aller jusqu'aux relations sexuelles". Peut-on s'occuper de comportements humains et être naïve et irresponsable à ce point?

Que cherche à accomplir cette psychanalyste avec sa théorie, hormis un succès de librairie? On imagine quelle atmosphère régnerait dans les familles si on mettait en pratique ses conseils. Toute affection deviendrait suspecte car nul n'échappe selon cette réputée psychanalyste à la libido familiale. Cependant seule celle de la mère est nocive aux yeux de l'auteure.

La même intervenante lui ayant signifié qu'elle charriait et que les mères normales, non pas celles qui vont la consulter pour des problèmes, n'avaient aucun, mais aucun désir sexuel envers leur enfant, fût-il mâle, elle-même n'ayant eu pour son garçon que de la sollicitude et une affection totalement asexuée, elle s'est fait répondre d'un air averti: "Ah mais c'est que vous vous refusez à l'admettre, mais vous désiriez votre fils". Evidemment seules les psychanalystes savent ce que nous pensons et sentons. Il faudra désormais traîner sa son psychanalyste dans sa poche pour savoir où on a mis les pieds...

Nous avons eu droit à une surenchère de sa théorie: "Si les pères ne mettent pas au monde la sexualité de leur fille en admirant son sexe et en exprimant leur désir pour ce sexe avant l'âge de 6 ans, la psychanalyste est formelle et précise, la fillette sera frigide plus tard. "Et si le père n'a pas fait cela? C'est le cas chez nous. Peut-on se rattraper?" se culpabilise une pauvre mère. "Hélas, répond madame Olivier devant un auditoire qui l'écoute religieusement, hélas non. Il est trop tard". "Alors, se désespère la mère?" "Alors? Elle n'aura plus qu'à être polie au lit!"

Ces propos qui ont dû en refroidir plusieurs, ont ainsi continué toute la soirée avec des éclaircies plus pertinentes ici et là. Mais ses avancés demeurent insidieuses.

et terriblement dangereuses alors que l'inceste fait ses ravages-n'impliquant à peu près que des pères, ce qui infirme son échauffaude-et que nous tentons d'obtenir une loi adéquate pour faire échec à ce fléau.

Les théories de Christiane Olivier, loin de régler des problèmes, en créent une kyrielle d'autres, certains irréversibles, car si l'éducation sexuelle revient aux parents, l'initiation sexuelle, elle, est affaire d'amour, d'échange entre partenaires. L'image du père ou de la mère qui viendrait se superposer presque inévitablement bloquerait le courant sexuel et ferait dévier la relation.

Il ne faut peut-être pas se surprendre de l'insensibilité

de cette femme aux conséquences de ses trouvailles psycho-littéraires elle qui a pu nous raconter, avec un sourire amusé aux lèvres, l'attaque de quatre garçons qui ont forcé une fillette à leur montrer sa vulve, en la coinçant contre un mur de l'école. Un tableau charmant, illustrant la saine curiosité de ces jeunes... Quant au traumatisme de la pauvre fillette, pas un mot. Les préoccupations de la psychanalyste sont bien autres.

"Freud serait content de moi", a-t-elle conclu. En effet.

Monique Beaulieu, Ste-Foy,
Claudette Beaulieu, Ste-Foy,
Marcelle Dolment, Ste-Foy,
Cécile Ugeux, Cap Rouge.

Un péché qu'elle n'a pas commis

Le présent article a pour but de répondre à quelques unes des déclarations de Monsieur Jacques Roy, d.g. de l'Ordre des Opticiens d'ordonnances, rapportées dans ce même journal la semaine dernière sous la rubrique (non signée) "Les Opticiens d'ordonnances confiants de voir les consommateurs protégés".

Une tempête dans un verre d'eau, c'est ainsi qu'on peut qualifier la campagne monstre menée par les opticiens d'ordonnances au sujet de la remise de l'ordonnance suite à un examen visuel chez un optométriste. Que la loi oblige les optométristes à remettre cette fameuse ordonnance ne change rien dans la pratique courante, puisque les optométristes la remettaient automatiquement à ceux qui en faisaient la demande. Si certains ont parfois refusé de le faire, il ne faut pas généraliser et accuser la majorité d'un péché qu'elle n'a pas commis.

On accuse les optométristes d'être en conflit d'intérêt parce qu'ils vendent la lunette en plus d'effectuer l'examen visuel. A-t-on pensé, d'une part, que cette pratique s'avère avantageuse pour le consommateur; 1. parce qu'il bénéficie d'un service complet sans avoir à courir à gauche et à droite. 2. parce qu'il perd moins de temps en magasinage inutile. 3. parce qu'il peut bénéficier de bons prix. 4. parce qu'il peut même faire effectuer des modifications à sa lunette sans courir d'un spécialiste à l'autre avec tous les

inconvenients que ces démarches comportent? A-t-on pensé, d'autre part, que la concurrence reste le meilleur remède contre la hausse des prix? car il faut le dire, l'opticien d'ordonnance et l'optométriste sont en concurrence ouverte, et c'est très bien ainsi. Rappelons-nous que la remise des médicaments aux pharmaciens n'a pas fait baisser les prix, bien au contraire. A-t-on pensé, finalement, que tout professionnel est plus ou moins en conflit d'intérêt? Car c'est le médecin qui décide de la fréquence des consultations, le courtier d'assurances qui incite son client à prendre un type de police plutôt qu'un autre, le comptable qui recommande une opposition à un avis de cotisation, etc. Même les opticiens d'ordonnances ont les pieds dans les plats des conflits d'intérêts puisqu'ils peuvent facilement conseiller à leurs clients les "gadgets" coûteux et souvent inutiles (teintes, chaînes montures luxueuses qui se démodent rapidement, etc.). Que l'on cesse donc d'encenser les seuls optométristes avec ces fameux conflits d'intérêt puisque personne n'en est exempt.

Il est impossible de relever toutes les inexactitudes et exagérations de l'article sus-mentionné, au risque de dégoûter les lecteurs du St-Laurent-Echo de la lecture. Il reste à recommander à la population d'aller voir des spécialistes honnêtes et de bonne foi. Il en reste encore.

Dr. Jean R. de Lorimier, O.D.
Optométriste
Rivière-du-Loup.

Les personnes âgées veulent des loisirs valorisants

[B.B.]-Les personnes âgées vivant dans les foyers d'accueil de notre région sont désireuses de contribuer activement à l'organisation de leurs activités de loisirs. Pour ce faire, elles voudraient cependant pouvoir compter en permanence sur l'assistance technique de spécialistes en loisirs. Un intérêt accru et une plus grande implication des dirigeants de résidences pour personnes âgées du K.R.T. dans le domaine des loisirs, sont en outre souhaités par les pensionnaires de ces institutions.

Telles sont les principales conclusions ressorties du colloque tenu à l'École secondaire Notre-Dame de Rivière-du-Loup, le 27 novembre, sous le thème: les loisirs et les personnes âgées.

Une initiative du directeur général de la Villa Fraserville, M. Yves Roussel, ce colloque réalisé par les étu-

dants de deuxième année en techniques de loisirs au CEGEP de Rivière-du-Loup avec l'aide de M. Jean Labrecque, aura permis un échange souhaité avec les autres foyers pour personnes âgées dans la région en matière de loisirs destinés à leurs résidents.

La même rencontre a en outre fourni aux bénéficiaires l'occasion de s'exprimer et de partager sur le loisir vécu dans les résidences d'accueil, tout en contribuant à sensibiliser, parmi leur personnel, les divers intervenants potentiels dans l'organisation de ces loisirs, concernant les besoins et les attentes des personnes du troisième âge.

Dix des treize foyers pour personnes âgées du K.R.T. étaient représentés au colloque, qui a regroupé 65 participants, dont 45 personnes âgées du territoire englobant la bande littorale entre La Pocatière

et Saint-Pascal, en plus des zones du hinterland de Témiscouata et du Transcontinental.

Le colloque a débuté par une conférence de Mme Sylvie Potvin, res-

Pascal, sur l'attitude des personnes âgées face à l'utilisation de leurs temps de loisirs, et la présentation de diapositives sur une approche multidisciplinaire de la réalité de la personne du troisième âge.

des types d'activités déjà existants, et d'additions susceptibles d'en augmenter encore la diversification.

Durant l'après-midi, les ateliers se sont reformés pour la recherche de nouvelles

être utiles à leur entourage, et s'attendent de voir appréciée leur contribution au mieux-être de la collectivité qui les entoure. Ces mêmes personnes veulent agir pour demeurer en bonne forme physique tout en ayant l'opportunité d'enrichir leur connaissance et leur culture. Les aspects financiers et techniques des besoins nouveaux ressentis, ont aussi été abordés. Enfin, il a été souligné en ateliers que l'existence d'un climat d'accueil, de sécurité et de bien-être dans un foyer pour personnes âgées, favorise la participation aux loisirs individuels et de groupe dans ce genre d'institutions.

L'accent a aussi été mis sur l'importance de relations inter-personnelles harmonieuses entre les résidents et le personnel pour créer une ambiance favorable à l'implication des gens du troisième âge dans des activités de loisirs.

Le midi, les participants au colloque ont été les hôtes de la Villa Fraserville pour un dîner communautaire. Des participants ont exprimé qu'une pareille rencontre ait lieu l'an prochain, à pareille date.



Les éléments de réussite du colloque sur les loisirs pour les personnes âgées figurent sur la photo, avec en arrière-plan la bannière identifiant la rencontre. Ce sont les personnes du troisième âge, intervenants en institution, directeurs de foyers d'accueil et étudiants en technique de loisirs qui ont contribué à faire de ce colloque un réel succès.

responsable de l'animation à la Villa Saint-

Préparer l'avenir

avenues et initiatives en matière de loisirs dans les foyers d'accueil. Il est aussi apparu que les bénéficiaires préfèrent des activités valorisantes, susceptibles de maintenir des liens humains avec leur environnement social. Les personnes âgées en institution veulent continuer à

Pendant le reste de la matinée, les participants, regroupés en six ateliers, ont échangé sur la réalité passée et présente des loisirs en institution pour personnes âgées, les possibilités d'amélioration



Association des médecins omnipraticiens

Deux médecins de la région

[L.C.]-Deux médecins de la région du KRT se retrouvent sur l'exécutif de l'Association des Médecins omnipraticiens du Bas Saint-Laurent.

En effet, lors de l'assemblée annuelle qui se tenait le 11 novembre à Rimouski, le docteur Michel Nadeau de Rivière-du-Loup a été réélu directeur et le

docteur Claude Briand de Cabano a été élu également au poste de directeur.

Aux autres fonctions, on retrouve à la présidence, le docteur Georges-H. Gagnon de Rimouski réélu par acclamation, le docteur Marcel Soucy, d'Amqui, réélu à la fonction de vice-président,

le docteur J.-Maurice Turgeon, de Rimouski, réélu secrétaire-trésorier. Les autres directeurs sont les docteurs Marc Dauphin, de Mont-Joli et Pierre Paul Tremblay de Matane. L'Association sera représentée au Conseil de la Fédération par les docteurs Georges-H. Gagnon, J.-Maurice Turgeon et Marcel Soucy.

Résultats

loto-québec

Date **26-11-82** **708178** **250 000\$**

Inter Loto

Gros lots de 25 000\$

08178	2 500\$	669447	NUMÉROS MOBILES
8178	250\$	675721	68811
178	50\$	973819	8735
78	10\$		791

Numeros non décomposables

Super Loto

Date **28-11-82**

Lots de 100 000\$

4 GROS LOTS

1228348 **1 000 000\$**

1487207 **chacun**

1338965

1396239

pour chacun des 4 numéros ci-haut

6 derniers chiffres	50 000 \$
5 derniers chiffres	5 000 \$
4 derniers chiffres	500 \$
3 derniers chiffres	100 \$
2 derniers chiffres	10 \$

Les numéros d'encadrement des lots paraissent au verso des billets et des fiches de sélection. En cas de rattrapage, cette date de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Noël! Noël!

Mesdames, Mesdemoiselles Danielle & Lise vous invitent à venir choisir dès maintenant votre tenue des fêtes

En appréciation pour votre visite un escompte de 10 à 50% vous est offert en magasin.

Notre collection croisière est maintenant en magasin.

Boutique Mode Elle Enr.

380A Témiscouata
Rivière-du-Loup
862-2465

Voisin du Lave-Auto du Domaine
Chargex Master Charge



Le premier gagnant de chaque catégorie de concours a posé pour une photographie de groupe. De gauche à droite, première rangée, M. Victorien Michaud, président de la Société d'Agriculture, M. Gérard Caron, de l'Isle-Verte, concours de luzerne-survie, M. Julien Roussel, maire de Saint-Eloi, concours d'avoine non-grainée et la Reine de l'Agriculture, S.M. Denise 1ère. Deuxième rangée, même ordre, M.

Rodrigue Lajoie, de Saint-Arsène, concours de pomme de terre de semence, M. Réjean Rioux, de St-Eloi, concours d'orge, M. Herman Caron, de l'Isle-Verte, concours d'implantation de luzerne et M. Gilbert Pelletier, de l'Isle-Verte, concours de pâturage-implantation. M. Réal Morin, de St-Arsène, gagnant du concours pâturage de survie, n'apparaît pas sur la photo.

Le comté de Rivière-du-Loup gagnant du concours régional de culture d'orge

[B.B.] - C'est dimanche dernier, 27 novembre, à la Salle du Centre Culturel de Trois-Pistoles, qu'avait lieu la soirée-meritis annuelle de la Société d'Agriculture du comté de Rivière-du-Loup.

Plusieurs centaines d'agriculteurs et leurs épouses étaient présents au souper qui a précédé à cet endroit la remise de bourses en argent à plusieurs des cent-cinq participants aux sept concours organisés cette année.

M. Réjean Rioux, de Saint-Eloi, s'est notamment classé premier parmi la trentaine de concurrents inscrits au concours d'orge, l'apport quantitatif et qualitatif de cette participation ayant valu au comté de Rivière-du-Loup de remporter en 1982, les grands honneurs régional de culture d'orge pour l'Est du Québec.

Les autres concours de l'année dans le comté étaient ceux de pomme de terre de semence, d'avoine non grainée, de pâturage-implantation, de pâturage de survie, deuxième année, d'implantation de luzerne et de luzerne-survie.

La proclamation des gagnants a été faite par l'agronome Jean-Noël Nadeau du bureau de Rivière-du-Loup, M. Victorien Michaud, président de la Société d'Agriculture du comté de Rivière-du-Loup et la Reine de l'Agriculture en 1982, Denise Thériault, de Saint-Eloi, procédant ensuite à la remise des prix et bourses aux récipiendaires. A noter qu'une bourse de 100\$ a été attribuée au premier gagnant dans chaque catégorie, un montant total de 3000\$ ayant été distribué en récompenses aux concurrents les plus méritants des concours de 1982, organisés par la Société, d'agriculture avec l'aide du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Appréciations et encouragements-

Avant la remise des bourses et prix, une conférence sur la mamite, maladie commune chez les vaches laitières, a été prononcée par M. Gilbert Dugré, de Matane, à l'emploi du Ministère de l'Agriculture comme responsable de la médecine préventive animale dans les comtés de Matane, Gaspé et Rimouski.

Des allocutions de circonstance ont aussi été prononcées par M. Jules Boucher, député du comté de Rivière-du-Loup à l'Assemblée nationale, M. Jean-Marc D'Amours, maire de la ville de Trois-Pistoles et préfet de la MRC des Basques, M. Victorien Michaud, président de la Société d'Agriculture du comté, M. Paul Plourde de Rimouski, représentant du coordonnateur régional du MAPA, et

S.M. Denise 1ère, Reine de l'Agriculture de 1982.

Chacun et chacune ont souligné la vitalité de la Société, la participation de ses membres à ses activités, et l'à-propos de poursuivre dans la même veine pour permettre à la Société d'Agriculture de comté de jouer pleinement son rôle de promoteur du secteur agricole dans la description de Rivière-du-Loup.

Assurance...

Eliminez l'inquiétude!



Eliminez l'inquiétude! Protégez l'effort d'une vie..

La Société d'Assurance Mutuelle contre l'incendie du comté de Rivière-du-Loup

SIÈGE SOCIAL
135 St-Jean-Baptiste
L'Isle-Verte 898-2311
ROLAND OUELLET, sec.-gér.

JEAN RIOUX
L'Isle-Verte
898-6350

LUCIEN GAGNON
Saint-Patrice
862-6814

RENAUD DIONNE
Cacouna
862-7805

Pourquoi vous en avoir privé?



Renault 5 TL À partir de \$5795.*

* Transport et préparation en surplus



VOYER automobiles inc.

160, rue Fraser, Rivière-du-Loup, Qué.

862-3263

862-2263

RENAULT

Jeep

AMC

Les certificats de DÉPÔT GARANTI du Trust General le mode d'épargne d'un intérêt SUPERIEUR

12 1/2%

Intérêts versés annuellement. Période de 5 ans. Dépôt minimum 500\$.

- Taux d'intérêt élevé
- Sécurité du capital et des intérêts
- Aucun coût
- Taux d'intérêt garanti
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Conseillers financiers à votre service

D'autres certificats à des taux différents sont offerts pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

Taux sujets à confirmation.

TRUST GENERAL

Rimouski: 12 Saint-Germain Est, Cdl. 111
Téléphonez-nous sans frais
1-800-252-0869

NOUVEAU Renseignez-vous sur nos certificats de dépôt garantis

Placements en OBLIGATIONS

Universités-Hôpitaux
Cégep-Commissions scolaires
Municipalités
Gouvernements
Jusqu'à

13%

GEOFFRION LECLERC INCORPORÉE

Tél.: 1-529-3701

J. Gérard Michaud, repr.
C.P. 341, St-Pascal
Cité, Kamouraska
Tél.: 492-2740

NOUS ASSUMONS LES FRAIS D'APPEL

Des agriculteurs prêts à transférer leur entreprise agricole

[M.R.]—Des agriculteurs de la région loupervois sont prêts à transférer leur entreprise agricole à un de leurs enfants; ils ont demandé de l'information et des conseils à ce sujet.

C'est ce qui ressort d'une journée de réunion organisée conjointement par La Laurentienne compagnie d'assurance et l'étude des notaires Côté et Soucy de Rivière-du-Loup, mercredi le 17 novembre dernier. Cette journée faisait suite aux nombreuses demandes d'agriculteurs en quête d'informa-

tions pratiques et concrètes sur les nombreux aspects de cette transaction complexe, ont expliqué MM. René Lacharité et Denis Côté, principaux organisateurs.

La ferme dont la valeur moyenne aujourd'hui est de 300 000\$ peut être vendue à un fils ou une fille qui désire prendre la relève sans donner tout le bénéfice à l'impôt et sans égorger le jeune par des hypothèques ou des taux d'intérêt exorbitants, ont expliqué les animateurs à la soixantaine

de personnes présentes. De façon tout à fait légale, les parents peuvent vendre en se donnant des structures juridiques adéquates, en étalant les impôts, en passant certaines conventions d'achat-vente et en rédigeant un bon testament. Ces quatre aspects de l'affaire ont été détaillés avec des cas pratiques étudiés, des spécialistes du service de planification financière et successorale de La Laurentienne dont MM. Raymond Rivest, directeur du service et André Marcotte, agronome fiscaliste a-

nimaient la discussion avec Me Côté.

Le transfert graduel d'une entreprise agri-

cole a été suggéré et expliqué à la trentaine de couples dont les enfants manifestent l'intention de prendre

la responsabilité de la ferme. Les participants auraient particulièrement apprécié de trouver là des détails de la

méthode à suivre pour transférer ce bien dans le meilleur intérêt des deux parties, selon MM. Lacharité et Côté.

Et Camille dit: "Ca coûte moins cher en Ontario".



Camille Laurin affirme que l'éducation coûte moins cher en Ontario qu'au Québec. Il dit que c'est la faute des conventions. **FAUX**
Les véritables raisons sont autres:

1. **Le coût du transport scolaire:** Ce n'est tout de même pas sorcier de constater que le transport des élèves coûte plus cher dans la péninsule de la Gaspésie, au Grand-Portage que dans la péninsule de Niagara.

2. **Le Québec est français:** Les manuels scolaires français sont plus chers que les manuels anglais, question de tirage...

3. **Les coûts d'administration:** Le Québec est champion du monde des coûts d'administration, le MEQ est infiniment plus gros que le ministère de l'éducation de l'Ontario.

4. **Le triple réseau:** Québec, en plus des systèmes catholique et protestant, finance aussi un réseau privé d'enseignement. Pas l'Ontario. Et ça coûte cher, ça.

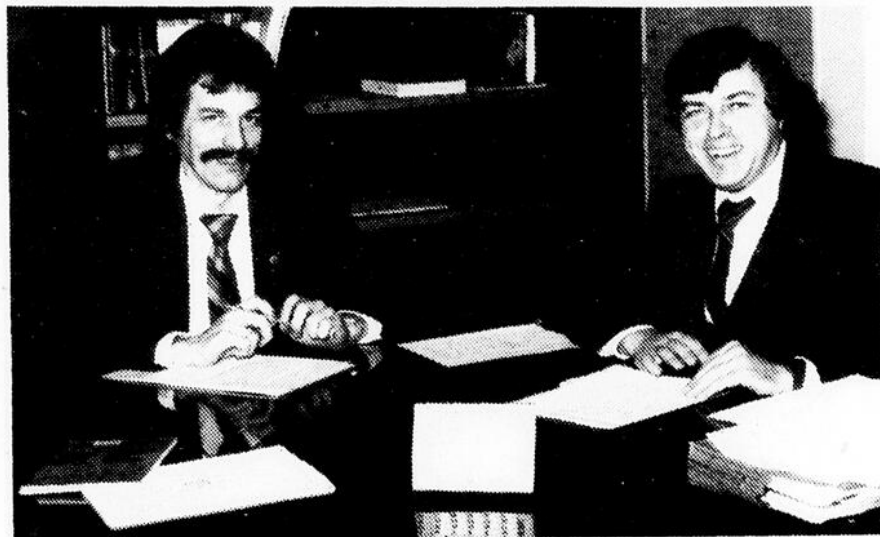
5. **Les "Bâtisses":** On a construit au Québec des écoles (grosses et moins grosses) beaucoup plus tard qu'en Ontario, et on n'a pas fini de les payer comme eux.

Et Camille oublie autre chose:

Il gagne **\$20,000.** de plus par année que le Ministre de l'Éducation de l'Ontario.



**Syndicat de
l'Enseignement
du Grand-Portage**



Pour la troisième fois cette année La Laurentienne a organisé une journée d'information sur le transfert d'une ferme, a souligné M. René Lacharité à droite, directeur et Me Denis Côté, notaire spécialisé en droit agricole.

Employés de Bell Canada ici, rappelés au travail

[B.B.]—Cinq techniciens de Bell Canada affectés au service des abonnés dans la région de Rivière-du-Loup, et qui avaient été mis à pied temporairement

au début d'octobre dernier, seront vraisemblablement rappelés au travail le 3 janvier 1983.

Il semble, en effet, que les membres du

Syndicat des Travailleurs en Communications du Canada (STCC), approuveront par vote, à la mi-décembre, l'entente intervenue vendredi dernier entre Bell Canada et le STCC, à l'effet que tous les travailleurs touchés par cette mise à pied, dont 207 au Québec, réintégreront leurs fonctions en vertu d'un programme de temps partagé devant prendre fin le 30 octobre 1983.

Durant cette période, les employés concernés par ce programme travailleront pendant des durées de cinq semaines, entrecoupées d'une journée chômée.

Les travailleurs mis à pied temporairement à Rivière-du-Loup sont des techniciens en réparations, installateurs, monteurs de lignes et épisseurs de câbles téléphoniques.

Le St-Laurent-Echo

16, Du Domaine
Rivière-du-Loup
G5R 4C3
Tél.: 862-1774

HEBDOMADAIRE RÉGIONAL



Facteur
Georges Fraser

Rédactrice
en chef
Mireille Robitaille

Tirage et
distribution
Hugues Bérubé

Comptabilité
Henri Lévesque

Journalistes
Beauvois Bérubé
Lyne Chassé

Abonnement
Tél.: 862-1774

Coordonnatrice à
la publicité
Marthe Paré

Chef d'atelier
France Dropeau

Tombés de la
publicité
Jeu: 17 heures

Publicitaires
Pierre Lévesque
Magella Fluet
Maurice Paré

Pages sportives
Gilles Lebel

Tombés des
nouvelles
(Pour
communiqués)
Vendredi:
12 heures.

Le contenu de ce journal ne peut être reproduit sans l'autorisation expresse de la direction.
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no. 0758

Vendu à la pièce ou par abonnement.
Abonnement 1 an: \$17.50
Autres pays: \$60.00

Composé et monté aux Ateliers du St-Laurent-Echo.

De concert avec la vie



Dans la vie il suffit de savoir jouer avec certains éléments pour se garantir un avenir harmonieux.

Parce qu'elle est consciente de vos obligations qui évoluent sans cesse au rythme de la vie. La Solidarité met sur pied de nouveaux programmes d'assurances dans le but de vous offrir des services toujours mieux adaptés à vos besoins.

L'innovation à La Solidarité ne profite qu'à vous!

La Solidarité

Compagnie d'assurance sur la vie



Bureau régional
RIVIÈRE-DU-LOUP
325, rue Lafontaine
Rivière-du-Loup G5R 3B2
(418) 862-6913

DU GROUPE SOLIDARITÉ UNIQUE

Amos • Beauceville-Est • Charlesbourg • Chicoutimi • Laval • Montréal • Québec
Rimouski • Rivière-du-Loup • Sainte-Foy • Sherbrooke • Trois-Rivières

Le ministre Richard à Rivière-du-Loup

Le Ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard était de passage à Rivière-du-Loup vendredi le 26 novembre dernier. Une des raisons de sa présence était pour annoncer le 35 000\$ de subvention pour la Biennale en arts visuels qui se tiendra à Rivière-du-Loup, du 15 juillet au 1er août. Il était aussi présent pour présider à l'inauguration officielle de la bibliothèque centrale de prêts des Portages. Il a également annoncé qu'avant Noël, il y aurait dépôt d'un projet de loi sur le cinéma et la mise en place dès 1983 d'un programme d'action dans le domaine culturel.



[Photo Jean Bernier]

Francine Belzile, a parlé au nom des responsables des BCP alors que Yolande Roy de Saint-Clément remettait à Yves Savard, administrateur de la Bibliothèque centrale de prêts des Portages une bannière représentant le sigle de la BCP. A l'extrême droite, M. Gilles Dubé, président du conseil d'administration de la BCP des Portages et le Dr. Yves Godbout maire de Rivière-du-Loup.

Projet de gymnase communautaire à Saint-Ludger

[B.B.] - Le comité ad hoc formé au début de novembre dans le but de promouvoir la construction à Saint-Ludger d'un gymnase pour les étudiants et les autres résidents de cette paroisse de notre ville, rencontrera d'ici la fin de l'automne les conseils municipaux de Rivière-du-Loup et Saint-Patrice, pour les sensibiliser à la nécessité de réaliser ce projet dans un avenir prochain.

Ce comité devait se réunir la semaine dernière pour définir son programme d'action et déterminer un échéancier.

Le gymnase projeté aurait deux plateaux et serait construit comme une annexe de l'École Notre-Dame du Sacré-Coeur. Il serait identique à celui de l'École Lanouette, de Saint-Antoine, et pourrait être

utilisé le jour par les étudiants des écoles Notre-Dame du Sacré-Coeur et Vézina, et le soir par les résidents adultes de Saint-Ludger, en plus de servir pour des assemblées et activités communautaires.

A noter que les deux écoles de Saint-Ludger sont fréquentées par 512 élèves.

Les coûts de réalisation de ce projet, estimé à un demi-million \$, serait financé pour une moitié par le ministère de l'Éducation, et pour l'autre moitié, par les municipalités de Rivière-du-Loup et Saint-Patrice.

Organisme représentatif _____

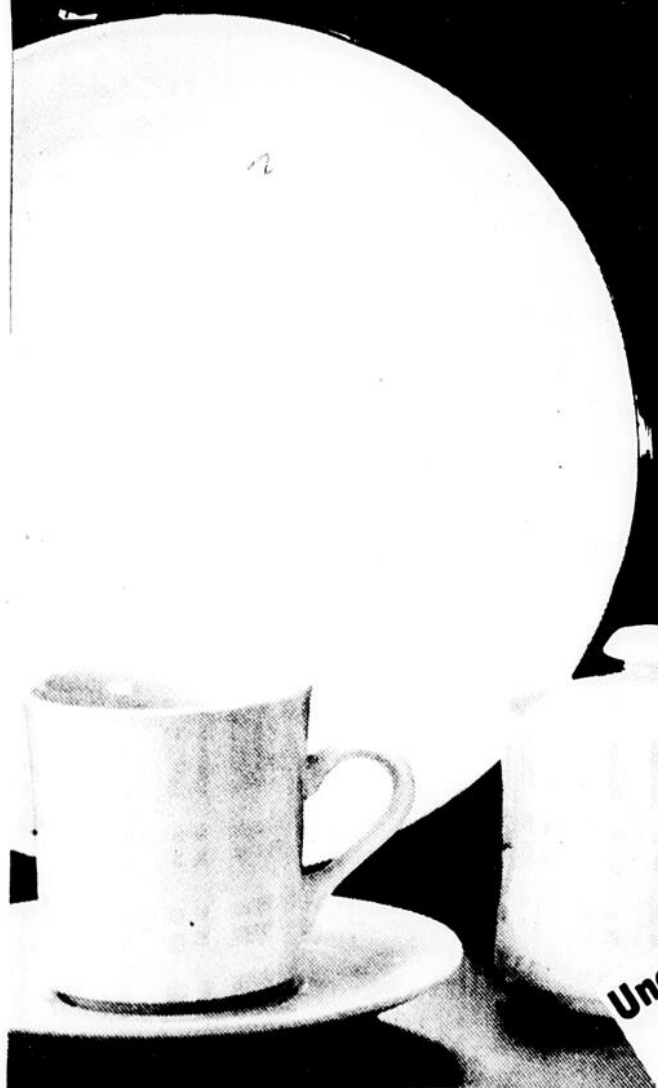
En fournissant ces informations, le président du comité d'école de Saint-Ludger, M. Gilles Gosselin, a aus-

si dévoilé la composition du comité ad hoc, dont il fait partie. Les autres membres du même comité sont l'abbé Ronald Landry, curé de Saint-Ludger, Yves Blanchet, directeur général de la Commission scolaire de Rivière-du-Loup, Jean-Louis Dorval, responsable des services pédagogiques, Ghislain April, personne-ressource pour les aspects techniques du projet, Jean-Benoît Thivierge, président de la Commission scolaire de Rivière-du-Loup, Mme Georgette Saindon, commissaire d'école, M. Gilbert Thibault, principal de l'école institutionnelle N.D. du Sacré-Coeur et Vézina. Les représentants de la ville de Rivière-du-Loup au sein du comité sont les conseillers Jean-Louis Deschênes, Marcelle Pelletier et Marcel Saint-Pierre.

Quoi offrir à ceux qu'on aime...

- Service de 45 morceaux (8)
- 8 assiettes à diner
- 8 assiettes à pain & beurre
- 8 tasses
- 8 soucoupes
- 8 bols à soupe ou céréales
- 1 plateau 14"
- 1 bol à salade
- 1 sucrier avec couvercle
- 1 crémier

~~210.00~~
139.95



Une suggestion parmi tant d'autres...
Joyeux cadeaux!
La Catalogne Enr.
340 rue Lafontaine
Rivière-du-Loup
862-9372

143 000\$ aux loisirs dans le Grand-Portage

[M.R.]-Presque toutes les municipalités du Grand-Portage vont toucher des subventions pour organiser des loisirs puisque le ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche [M.L.C.P.] versera 143 655\$ dans le territoire à cette fin.

C'est ce qui se dégage d'un récent relevé du Ministère sur le programme national de soutien aux activités de loisir municipal. Ce nouveau programme remplace les neuf autres qui offraient un soutien financier directement aux organismes dans divers secteurs, a précisé M. Gaston Dionne, conseiller en loisir au Ministère.

Pour la première fois en 1982, plusieurs parmi les plus petites municipalités ont reçu ou recevront l'aide financière gouvernementale, en moyenne il s'agira d'une somme de 2 476\$ pour les 52 municipalités du KRT compilées sur les listes. De plus, en se joignant à une structure d'intermunicipalisation des loisirs, les municipalités du territoire pourront aller chercher 38 056\$ en supplémentaire soit u-

ne moyenne de 731\$ par municipalité éligible (de moins de 2 500 âmes).

Pour satisfaire à ce nouveau programme, les municipalités ont déjà adopté une résolution et d'ici le 17 décembre ils auront mis sur pied une structure de consultation de leur population respective pour établir la programmation annuelle et déterminer les objectifs des trois prochaines années dans les loisirs de leur municipalité. Ceci confirme le rôle de maître d'œuvre en loisir reconnu par le Ministère à l'égard de chaque municipalité, souligne M. Dionne.

Chaque municipalité reste libre de dépenser le montant de la subvention suivant ses priorités en loisir, a-t-il expliqué, toute l'enveloppe pourra aller soit aux sports, soit au socio-culturel soit au plein-air ou aux immobilisations dans la mesure où la population aura été consultée. Pour la ville de Rivière-du-Loup, il s'agit d'une diminution de 4 000\$ sur la subvention de l'année dernière, a précisé le directeur du service des

loisirs M. Venance Pelletier. En effet, la ville touchera 21 280\$ alors qu'antérieurement la subvention était de 25 000\$. Dans notre territoire, les municipalités subventionnées sont les suivantes, le chiffre entre parenthèses indique la subvention additionnelle si la municipalité s'organise avec les paroisses voisines pour offrir des services de loisirs sur une base inter-municipale. Kamouraska 1 000\$ (329\$), l'Isle-Verte 1 728\$ (756\$), La Pocatière 7 072\$ (0\$), Lac des Aigles 1 072\$ (469\$), Mont-Carmel 2 480\$ (1 085\$), Notre-Dame des Neiges de Trois-Pistoles, 1 888\$ (826\$), Notre-Dame des Sept Douleurs 1 000\$ (60\$), Notre-Dame du Lac 3 824\$ (1 673\$), Notre-Dame du Portage 1 520\$ (665\$), Packington 1 040 (455\$), Pohénégamook 5 048\$ (0\$), Rivière-Bleue 2 992\$ (1 309\$), Rivière-du-Loup 21 280 (0\$), Saint-Alexandre 2 992\$ (1 309\$), Saint-André 1 000\$ (259\$), Saint-Antoine 4 608\$ (0\$), Saint-Arsène 1 872\$ (819\$), Saint-Clément 1 024\$ (448\$), Saint-Cyprien 1 104\$ (438\$), Saint-Cyprien 2 016\$ (882\$), Saint-Denis 1 000\$

(364\$), Saint-Eloi 1 000\$ (315\$), Saint-Elzéar 1 000\$ (238\$), Saint-Epiphanie 1 680\$ (735\$), Saint-Eusèbe 1 000\$ (420\$), Saint-Georges de Cacouna 1 024\$ (448\$), Saint-Georges de Cacouna village 1 824\$ (798\$), Saint-Germain 1 000\$ (259\$), Saint-Godard de Lejeune 1 000\$ (294\$), Saint-Honoré 1 552\$ (679\$), Saint-Hubert 2 240\$ (980\$), Saint-Saint-Jean-Baptiste de l'Isle-Verte 1 312\$ (574\$), Saint-Jean de Dieu 3 184\$ (1 393\$), Saint-Jean de la Lande 1 000\$ (245\$), Saint-Jean Port Joli 5 232\$ (0\$), Saint-Joseph de Kamouraska 1 000\$ (301\$), Saint-Juste du Lac 1 136\$ (721\$), Saint-Louis de Kamouraska 1 000\$ (287\$), Saint-Louis du Ha Ha 2 432\$ (1 064\$), Saint-Marc du Lac Long 1 000\$ (420\$), Saint-Michel de Squatec 2 048\$ (896\$), Saint-Modeste 1 088\$ (476\$), Saint-Onésime d'Ixworth 1 008\$ (441\$), Saint-Pacôme 2 640\$ (441\$), Saint-Pamphile 5 392\$ (0\$), Saint-Pascal 4 144\$ (0\$), Saint-Pascal 2 384\$ (1 043\$), Saint-Patrice de la Rivière-du-Loup, 3 856\$ (1 687\$), Saint-Paul de la Croix 1 000\$ (343\$), Saint-Philippe de Néri

1 584\$ (693\$), Saint-Pierre de Lamy 1 000\$ (147\$), Saint-Rock des Aulnais 1 552\$ (679\$),

Sainte-Anne de La Pocatière 2 288\$ (1 001\$), Sainte-Françoise 1 000\$ (399\$), Sainte-

Hélène 1 840\$ (805\$), Sainte-Rita 1 000\$ (329\$), Trois-Pistoles 7 216\$ (0\$), Woodbridge 1 008\$ (441\$).

A l'été 1982

Plusieurs étudiants ont eu des emplois

[L.C.] - Le placement étudiant a remporté un vif succès dans la région du Bas Saint-Laurent alors que le ministère du Travail de la Main d'oeuvre et de la sécurité du revenu a décidé de décentraliser cette activité pour l'été 1982.

C'est ce que faisait savoir la direction régionale du Bas Saint-Laurent, du ministère dans un communiqué émis la semaine dernière.

Le ministère affirme que malgré l'absence de subvention incitative à l'embauche, qui a freiné certains employeurs, l'opération a été une réussite puisque les objectifs ont

été dépassés à 154%.

Pour la ville de Rivière-du-Loup, le but était de placer 80 étudiants pour des emplois d'été, 69 ont trouvé un emploi estival comparativement à 51 en 1981. Quant à la ville de Cabano, l'objectif était de 40 placements, il y en eut 30 par rapport à 28 l'an dernier.

La décentralisation a été faite au moyen de 9 étudiants universitaires sélectionnés par le service de placement étudiant à Québec qui sont venus, dit-on, dans les différents Centres de la Main d'oeuvre du Québec pour agir comme agents de placements spécifiques aux étu-

dants. Il avait chacun 40 étudiants à placer. Les secteurs visés dans l'embauche étaient l'entreprise privée et les municipalités. On a voulu aussi accentuer la relation avec les employeurs et rapprocher les services gouvernementaux des clients-employeurs et des étudiants-es. Les agents étaient supervisés par un spécialiste de la direction régionale.

Enfin, ce sont les domaines des services et du commerce qui ont obtenu les meilleurs résultats tandis que le secteur manufacturier a été un peu délaissé à cause de la situation économique.



La Saison des Fêtes approche!

C'est le temps de réserver pour vos réceptions à l'occasion de Noël et du Nouvel An.



A notre salle de réception "Le Module", venez déguster un succulent menu dans une chaleureuse ambiance des fêtes!

Nos spécialités:

- Mets chinois et canadiens
- Délicieux steaks
- Buffets froids
- Spécial du jour

Nous préparons aussi des réceptions à domicile.

RESTAURANT

AU SABLONNET

50 Boul. Cartier, Rivière-du-Loup 862-6338

Le Restaurant sera fermé à Noël et ouvert le Premier de l'An.



Participez à nos

Spéciaux du temps des Fêtes

Un escompte de **10%**

vous sera accordé sur tout achat appartenant à notre section décoration, soit:

Gagnez une paire de billets pour aller voir jouer "Les Nordiques" le 21 décembre '82

MIROIR-PORTE DE DOUCHE-PHARMACIE- ACCESSOIRES ROLL-IT

COUPON

Nom.....

Adresse.....

Tél.....

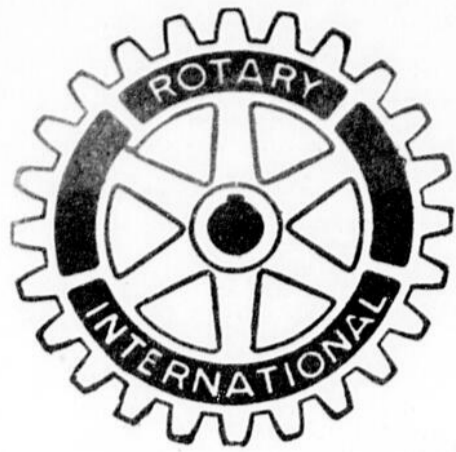
Prière d'envoyer votre coupon de participation à la Vitrerie KRT Inc., 138 ch. des Raymond, Riv.-du-Loup, G5R 4C3

Pour un cadeau pratique et durable, rendez-vous à la

VITRERIE K.R.T. INC.

Guy Ouellet, président

138, Ch. des Raymond, Parc Industriel-Rivière-du-Loup-862-8229



DIMANCHE LE

à C.K.R.T— C.I.M.T-TV— Radio C.J.F.P—

TELE

---NOS OEUVRES---



Brigade Scolaire



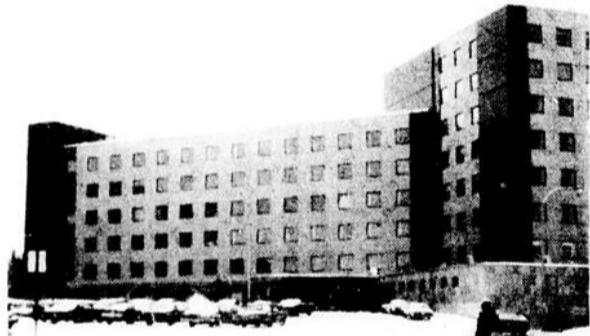
Monastère des Clarisses.



Auberge du Sourire



Ateliers du Grand-Portage



L'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup



Les Habitations St-Joseph à Estcourt



Hôpital St-Joseph de Rivière-du-Loup



M. Denis Côté, membre rotarien, remettant une machine à écrire à une récipiendaire de l'Isle-Verte. A droite le rotarien Réal Lebel.



Société Canadienne de la Croix-Rouge



Soyons gè

vosre don c'est le ner

LE CLUB ROTARY OFFRE SES ET ORGANISMES DE SECOURS D

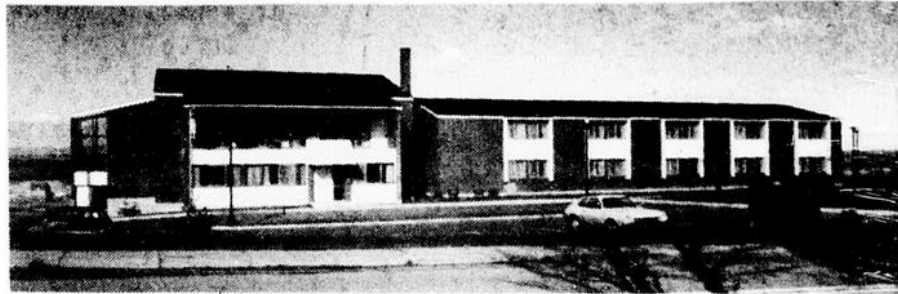
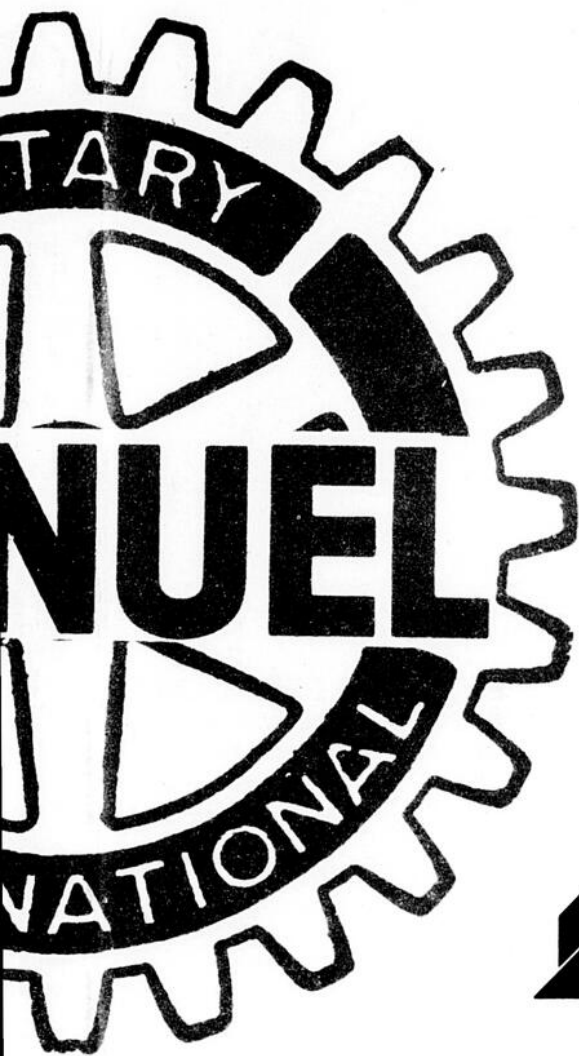
- ST-ALEXANDRE — ST-JOSEPH — ST-ARSÈNE — CACOUNA — ST-HUBERT
- ST-FRANCOIS DE VIGER — ST-ÉPIPHANE — ST-PIERRE LAMY — ISLE-
- VERTE — KAMOURASKA — ST-DENIS — RIVIÈRE-OUELLE — ST-PACÔME
- ST-PHILIPPE DE NÉRI — ST-PASCAL — STE-HÉLÈNE — MONT-CARMEL
- NOTRE-DAME-DU-PORTAGE — ST-LOUIS DU HA! HA! — CABANO —
- NOTRE-DAME-DU-LAC — VILLE-DÉGELIS — ST-ELZÉAR — ST-MODESTE —

LE 5 DECEMBRE

F.P.-C.H.G.B de 11 hres a.m à 3 hres p.m

ÉT HON

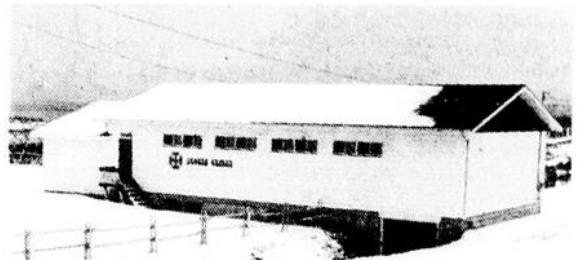
---NOS OEUVRES---



Foyer de St-Antonin Inc.



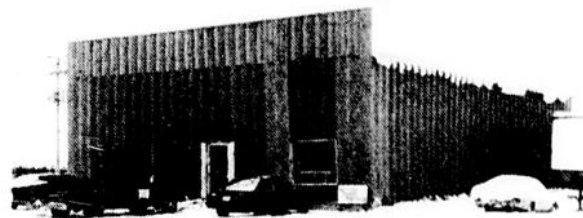
CAMP CANAWISH
RIVIERE-OUELLE



Local des Scouts



Plus de 125 fauteuils en circulation



Local Action Grand-Portage



Fondation Jacqueline Veresque

566 a, Lafontaine, Rivière-du-Loup,
G5R 3C6

s généreux

le nerf de notre action

SES SERVICES AUX DEMUNIS URS DES PAROISSES SUIVANTES

UBERT — ST-ANTONIN — ST-ANDRE — ST-GERMAIN — ST-ÉLEUTHÈRE — ESTCOURT
ISLE- — SULLY — LES ÉTROITS — ST-MARC-DU-LAC-LONG — ST-ATHANASE —
CÔME — ST-BENOÎT-DE-PACKINGTON — ST-EUSÈBE — ST-HONORÉ — NOTRE-DAME
RMEL — DE L'ISLE-VERTE — ST-PAUL-DE-LA-CROIX — TROIS-PISTOLES — ST-
O — CLÉMENT — ST-CYPRIEN — STE-RITA — ST-MÉDARD — ST-ÉLOI — ST-
TE — JEAN-DE-DIEU — ST-GUY — STE-FRANCOISE — LA POCATIÈRE.



Commanditaire d'une équipe mineure



Centre d'action bénévole
DU GRAND-PORTAGE



Foyer Villa St-Alexandre

L'industrie du sciage vit des temps difficiles

[B.B.]—Les sept scieries du territoire de l'Association Nationale de l'Industrie du Bois de Sciage (ANIBS), qui englobe les comtés de l'Islet, Kamouraska, Témiscouata et Rivière-du-Loup, devront interrompre leurs opérations pour des périodes indéterminées entre les mois de novembre 1982 et de mars 1983.

C'est ce qu'a confirmé au représentant du "Saint-Laurent-Echo", le directeur général de l'ANIBS, M. Jean-Marc Lavoie, au cours d'une conversation téléphonique, vendredi dernier.

Les scieries Guérette d'Estcourt et de Dége-lis devaient fermer leurs portes ces jours derniers, et des fermetures prochaines étaient aussi appréhendées aux scieries Richard Pelletier, de Squatec, Fernand Bois de Lac-des-Aigles, ainsi qu'à la scierie de Mont-Carmel. L'usine de Lafontaine Lumber, à Sainte-Perpétue de l'Islet, opère déjà de façon intermittente depuis plusieurs mois, et n'est parvenue à vendre qu'un faible pourcentage de sa production de copeaux.

Aux dernières nou-

velles, la scierie de Biencourt était l'une des rares à être encore en opération. On sait que pour plusieurs scieries, la vente de leurs copeaux est une question de survie.

Selon M. Lavoie, la situation présente, déjà peu encourageante, pourrait se détériorer encore davantage, pour retarder après le mois de mars 1983, la reprise des activités espérée.

Après la paralysie quasi-totale du secteur du sciage dans le LKRT, c'est l'économie de plusieurs localités

qui est gravement affectée, surtout dans celles où la scierie est le seul employeur. En temps normal, 1200 employés en usine ou en forêt vivent de l'industrie du bois de sciage dans le territoire de l'ANIBS.

Problèmes d'envergure

Depuis maintenant près de trois ans, le ralentissement de la construction domiciliaire aux Etats-Unis prive les scieries du LKRT de 75 pour cent de leur marché de ventes de bois d'oeuvre. Même si une reprise en ce domaine est prévue

pour bientôt, la menace d'imposition d'une taxe douanière de 65 pour cent exigée par les industriels américains du sciage n'augure rien de bon pour les scieries de notre région, dont les intérêts sont présentement défendus par l'Association Canadienne de l'Industrie du Bois de Sciage.

Il y a plus d'un an, l'industrie québécoise du sciage a tenté une percée sur le marché d'outre-mer, pour pallier à la stagnation du marché américain. L'ANIBS, pour sa part, a prospecté des marchés

en Finlande, et ces derniers temps, des offres d'achat de bois sont venues d'Autriche, sans, cependant que cet espoir ait connu jusqu'à présent, des suites concrètes. La dévaluation des monnaies finlandaises et scandinaves rend maintenant plus concurrentiels en Europe, les producteurs de bois d'oeuvre de ces pays, qui tentent en même temps de s'emparer du marché du Moyen-Orient, aussi loigné par les scieries québécoises. La concurrence des pays d'Europe de l'Est s'avère aussi très

forte.

Enfin, le ralentissement des opérations des usines papetières au Québec et en Amérique du Nord ne vient pas améliorer les débouchés pour les copeaux en provenance des scieries québécoises.

Ce qui donne à penser au directeur général de l'ANIBS, qu'une période de temps assez longue devra s'écouler avant que vienne la sortie du tunnel pour l'industrie du sciage dans le LKRT.

Défilé de mode



Judi le 2 décembre
à compter de 19 heures

Centre Commercial
Rivière-du-Loup

La voie d'accès F.F. Soucy: pas avant l'été

[M.R.]—Ce ne sera définitivement pas avant l'été prochain que la circulation empruntera la voie d'accès F.F. Soucy. Aucune compagnie d'assurance ne voudrait endosser le risque en dégageant l'entrepreneur tant pour les accidents qui pourraient s'y produire que pour les dommages causés aux travaux réalisés à ce jour.

C'est ce que l'agent de projet de Construction B.M.L. Ltée, M.

Jacques Gagnon, expliquait au St-Laurent-Echo lors d'une entrevue la semaine dernière. Ayant vérifié auprès des aviseurs juridiques de la firme, Construction B.M.L., ne pourrait satisfaire à la demande de la municipalité Saint-Patrice sans que celle-ci se porte garante de tout, ce que cette dernière refuserait, ajoute M. Gagnon. Dans ces circonstances, dit-il, la route ne sera pas ouverte à la circulation avant la mi-juin alors que l'asphaltage sur les 1 312 pieds restant sera effectué.

donnant l'hiver pour laisser se produire des tassements qui pourraient entraîner des corrections coûteuses au niveau de l'asphaltage.

Selon l'ingénieur au dossier M. Benoît Ross cette partie de la route passe sur un terrain constitué du matériel de remblai provenant de la construction de la route Transcanadienne donc non-consolidé et pouvant entraîner des tassements.



L'agent de projets de Construction B.M.L. M. Jacques Gagnon consulte le plan de la voie d'accès à l'usine F.F. Soucy.

Une tradition nouvelle
10 ans déjà!

français pour tous, français pour tout


Finir la faute de français...

La Télé-université, constituante de l'Université du Québec spécialisée dans l'enseignement à distance, vous offre la possibilité de suivre des cours universitaires chez vous, où que vous soyez sur le territoire du Québec.

Les Québécois ne cessent de se poser des questions sur leur langue; la Télé-université a vu cette interrogation comme un signe, celui d'un besoin de mieux maîtriser la langue. Le cours **Français pour tous, français pour tout** est une des meilleures réponses possible à ce besoin.

Français pour tous, français pour tout veut démocratiser la connaissance et la pratique de la langue. Ce cours vise avant tout l'enrichissement de l'expression écrite tout en supposant que cette pratique aura des conséquences sur l'expression orale.

Inscrivez-vous sans faute!



La Télé-université,
à la bonne heure!

Pour obtenir plus de renseignements, remplissez le coupon-réponse 10 et retournez-le:

<p>À Québec Télé-université Service d'accueil et de liaison 214, avenue Saint-Sacrement Québec, QC G1N 4M6 Téléphone (418) 657-2262 1-800-463-4722</p>	<p>À Montréal Télé-université Service d'accueil et de liaison 1819, boul. Dorchester Ouest Montréal, QC H3H 2P8 Téléphone (514) 935-7401 1-800-361-4342</p>
---	--

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____



Université du Québec
Télé-université
Institution de formation à distance

Rappelons que cette route est maintenant terminée sauf pour l'asphaltage sur une longueur de 1 312 pieds dans la partie près de l'usine F.F. Soucy. Or, précise M. Gagnon c'est en conformité avec les plans et devis des ingénieurs-conseil COPAC qu'il est prévu que l'asphaltage n'est pas fait cet automne. Depuis la conception du projet, en accord avec les recommandations d'une firme spécialisée en comportement des sols, COPAC avait prescrit que l'asphaltage de cette section soit reportée à l'été suivant

CINÉMA CAPITOL

CINÉ- JEUNES

4 déc. samedi,
dimanche, à 13:00h.

COMIQUE

**Salut l'ami,
Adieu trésor**

• avec Terence Hill
et
Bud Spencer

Une tradition nouvelle
10 ans déjà!


Enfin des cours à la télévision!

La Télé-université, constituante de l'Université du Québec spécialisée dans l'enseignement à distance, vous offre la possibilité de suivre des cours universitaires chez vous, où que vous soyez sur le territoire du Québec.

À Radio-Québec, Intervision (TVQC) et chez les câblodistributeurs, la Télé-université est là et vous propose les trois cours suivants:

- **Un univers à découvrir:** le corps humain vous amènera à découvrir en compagnie de Fernand Seguin et de Thérèse Bertherat, la puissante machine qu'est le corps humain;
- **L'évolution de l'homme** vous fera connaître l'histoire fascinante de la science depuis ses débuts; c'est une occasion exceptionnelle d'élargir votre culture scientifique;
- **La publicité au Québec** vous permettra de comprendre enfin le monde fascinant de la publicité. Qui n'a pas recours aux moyens publicitaires dans le cadre de son travail ou de ses activités sociales et culturelles?

**Nous avons toujours un siège
réservé pour vous!**



La Télé-université,
à la bonne heure!


Pour obtenir plus de renseignements, remplissez le coupon-réponse 10 et retournez-le:

<p>À Québec Télé-université Service d'accueil et de liaison 214, avenue Saint-Sacrement Québec, QC G1N 4M6 Téléphone (418) 657-2262 1-800-463-4722</p>	<p>À Montréal Télé-université Service d'accueil et de liaison 1819, boul. Dorchester Ouest Montréal, QC H3H 2P8 Téléphone (514) 935-7401 1-800-361-4342</p>
---	--

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____



Université du Québec
Télé-université
Institution de formation à distance



Cabinet du Maire

181, RUE LAFONTAINE, C.P. 37, RIVIERE-DU-LOUP, QUE. G5R 3Y7

L'article 81 de la Loi 105 exige que le Maire fasse rapport sur la situation financière de sa Municipalité au cours d'une séance du Conseil. Ce rapport doit être fait au moins 4 semaines avant le dépôt du budget devant le Conseil, pour fin d'adoption.

Cette loi exige que le Maire traite des éléments suivants:

- 1- Les derniers états financiers de la Ville au 31 décembre 1981;
- 2- Les dépenses en immobilisations votées en 1982;
- 3- Les orientations du prochain programme triennal en immobilisations;
- 4- Le résultat anticipé de l'exercice financier 1982;
- 5- Les orientations du budget 1983.

Conformément aux dispositions de la Loi 105, je sou mets mon rapport sur la situation financière de la Ville de Rivière-du-Loup.

Madame et Messieurs les membres du Conseil
Mesdames et Messieurs de la Presse
Mesdames et Messieurs

Conformément aux dispositions de la Loi 105 du Gouvernement du Québec, j'ai le plaisir de vous exposer ce soir les grandes lignes qui seront suivies dans l'élaboration du Budget Municipal de 1983 et dans la préparation du programme d'immobilisations pour les années 1983, 1984 et 1985.

Cette nouvelle formule de présentation du budget et du programme triennal, répond aux exigences de la Loi 105 et doit permettre à tous les citoyens de prendre connaissance des orientations financières de la Ville avant l'adoption du budget et du programme triennal.

Mon exposé d'aujourd'hui portera sur différents aspects de nos finances municipales et je traiterai, dans l'ordre des sujets suivants:

- 1- Les derniers états financiers de la Ville au 31 décembre 1981;
- 2- Les dépenses en immobilisations votées en 1982;
- 3- Les orientations du prochain programme triennal en immobilisations;
- 4- Le résultat anticipé de l'exercice financier 1982;
- 5- Les orientations du budget 1983.

1. Les derniers états financiers de la ville au 31 décembre 1981

Certains d'entre vous ont déjà pris connaissance du rapport annuel de la Municipalité, à l'intérieur duquel figurent les états financiers consolidés de la Ville au 31 décembre 1981.

L'analyse des états financiers nous permet certaines observations et sans revoir tous les chiffres en détail, ce que nous avons déjà fait lors de leur acceptation, j'aimerais porter votre attention sur les grandes lignes de nos finances, au 31 décembre dernier.

A cette date, le rapport de nos vérificateurs indiquait un surplus de notre actif sur le passif de \$17,052,361.00. En termes plus simples, la Ville de Rivière-du-Loup vaut plus que ce qu'elle doit. Ce surplus, pour une ville comme pour un particulier, est une situation souhaitable et témoigne de finances saines et équilibrées.

Comme toutes les institutions publiques, la Ville de Rivière-du-Loup a des dettes. La mise en place d'infrastructures de voirie, d'aqueduc et d'égouts et de bâtiments municipaux ne peut se faire qu'en finançant ces équipements à long terme, de la même manière qu'un particulier finance à long terme l'achat de sa maison. Notre dette obligataire, qui est l'ensemble de nos règlements d'emprunts à long terme a connu une croissance normale au cours des dernières années et nous avons toujours fait en sorte qu'elle respecte notre capacité collective de payer.

Au 31 décembre 1981, le taux de la dette obligataire consolidée de la Ville, par rapport au total de l'évaluation des immeubles imposables était de 11%. Je crois qu'il est bon de souligner que ce taux est basé sur une évaluation imposable de \$117,493,470.00 dont le niveau du rôle était d'environ 55% de la valeur réelle. Toutefois, si ce niveau était ramené à 100% de la valeur, notre dette obligataire consolidée serait de 6%.

Ce niveau est certainement recherché par plusieurs municipalités. Le Ministère des Affaires municipales, pour sa part, a aussi un seuil maximum qu'il permet pour la dette obligataire et ce seuil ne doit pas dépasser 20%. Comme vous pouvez le constater, nous sommes donc loin en deça des normes gouvernementales. Notre état de la dette à long terme consolidée est présentement de \$12,962,162.00 soit \$967.32 per capita (13,400).

Toutefois, nous avons en réserve \$1,755,969.00 pour des portions d'immobilisations non complètement payées.

Les finances de la Ville de Rivière-du-Loup comportent plusieurs sections distinctes:

La section des activités municipales

- Fonds d'administration
- Etat des revenus et dépenses
- Etat du surplus (déficit) accumulé
- Etat de surplus réservé
- Bilan

Fonds des règlements d'emprunts en cours-Bilan

- Etat des actifs à long terme
- Etat de la dette à long terme
- Fonds de roulement-Bilan
- Autres fonds

Au 31 décembre dernier, l'excédent des revenus sur les dépenses (consolidées) se chiffrait à \$5,165,762.00 pour l'exercice 1981. Toutefois, il faut détruire une appropriation du surplus accumulé aux revenus de \$300,000.00 et affecter un montant de \$4,844,170.00 à des surplus réservés (suite à la vente du réseau) laissant un surplus de \$21,592.00 pour l'exercice 1981. Le surplus accumulé (consolidé) au 31 décembre 1981 était de \$514,088.00. Il est hors de tout doute que ce surplus accumulé est un bon indice que les finances de la Ville sont en très bonne santé.

2- Les dépenses en immobilisations votées en 1982

A chaque année, la Ville de Rivière-du-Loup adopte un programme triennal de ses dépenses en immobilisations. Ce programme peut être révisé pour tenir compte de nouvelles priorités et aussi pour différer certains travaux. Nous devons tenir compte, lorsque nous établissons ces priorités, de la capacité de payer de nos citoyens. Dans notre programme d'immobilisations, nous avons prévu \$2,925,504.00 pour 1982 dont \$1,081,500.00 pour le programme d'amélioration de quartier.

En ce qui concerne nos dépenses en immobilisations, nous n'avons consacré qu'un faible montant aux nouveaux développements. Comme toute la population a pu le constater, notre Ville a dû, elle aussi, subir cette baisse dans la construction de propriétés.

Cette baisse de construction s'explique assez facilement par la hausse des taux d'intérêt et en partie par une assez bonne disponibilité de logements dans notre municipalité. D'après les chiffres fournis récemment par la Société Centrale d'hypothèques et de Logement le taux de logements libres est d'environ 2.7% alors qu'il était de 0.9% l'an passé.

3- Les orientations du prochain programme triennal en immobilisations

Lors de l'élaboration du prochain programme triennal en immobilisations, nous prendrons sûrement le soin d'analyser les nouveaux projets et aussi les nouveaux coûts de financement tout en respectant la capacité de payer de chaque citoyen et notre politique d'étude de rentabilité sera aussi maintenue. Notre système d'aqueduc et d'égouts ainsi que notre réseau routier nécessiteront certains travaux et nous devons investir dans ce domaine afin de répondre aux besoins de la ville.

Pour les trois prochaines années, la Ville de Rivière-du-Loup prévoit des immobilisations de l'ordre de \$4,850,000.00, prévisions qui pourront être révisées d'une année à l'autre, en fonction des priorités, de la capacité de payer et des besoins non prévisibles. Les détails du programme d'immobilisations triennal seront connus en même temps que le dépôt du budget, lors d'une assemblée spéciale du Conseil le mois prochain.

4- Le résultat anticipé de l'exercice financier 1982

La Ville, avant d'exposer les orientations générales du budget 1983, et ceci en vertu de la Loi 105, doit faire rapport des résultats anticipés de l'exercice financier en cours. Je tiens à vous faire remarquer immédiatement qu'il s'agit de résultats anticipés et non d'états financiers certifiés.

Bien que l'année ne soit pas encore terminée, il est tout de même possible d'affirmer que nous ne prévoyons pas de déficit, mais plutôt un excédent. Le fait que nous n'ayons pas fait d'emprunts temporaires auprès d'institutions financières pour les opérations de l'année en cours, a contribué grandement à opérer à l'intérieur des prévisions budgétaires. Le contraire s'est produit, car nous avons pu placer des fonds et ainsi obtenir des revenus supplémentaires à l'item placement. Une meilleure gestion de la part de chaque directeur a largement contribué aux résultats prévisibles du budget 1982.

5- Les orientations du budget 1983

Le trésorier travaille à la préparation du budget depuis septembre dernier et tous les directeurs des services concernés y participent d'une façon active et régulière. Le Comité d'administration générale de la Ville travaille présentement à l'analyse de chaque poste budgétaire. Ce Comité est présidé par M. Marcel St-Pierre qui est assisté des conseillers Jean-Léon Marquis et Marc Jean et du trésorier.

Lors de l'analyse finale des prévisions budgétaires, le Comité s'adjoindra des présidents et des directeurs de tous les services concernés. Le Comité présentera le budget aux membres du Conseil afin que ceux-ci puissent l'étudier; toutefois, les orientations 1983 du budget, dans les grandes lignes, sont les suivantes:

- 1- Freiner la hausse de certains coûts reliés aux services nécessaires tout en essayant de maintenir le niveau actuel de ceux-ci;
- 2- Financer une partie de nos immobilisations directement par le budget annuel afin de réduire les frais de financement à long terme.

La Ville, comme tout autre organisme, subit l'inflation et ses dépenses en sont directement affectées. Si nous considérons que les biens imposables portés au rôle en 1982 n'ont pas augmenté de façon appréciable, il faut s'attendre que certains services devront compenser pour le manque de revenus. Nous utiliserons cette année le nouveau rôle d'évaluation dont le dépôt a été fait le 1er novembre 1982 et comme je l'avais mentionné dans le précédent rapport les grandes modifications de taux, se feront pour 1983 lorsque nous utiliserons ce rôle "nouvelle génération".

Considérant le paiement des taxes en plusieurs versements pour 1982, le rapport du trésorier nous indique qu'une bonne majorité de la population a répondu assez bien à cette offre; toutefois, nous aurions apprécié que toute la population réponde de la même façon et le Conseil se penchera à savoir si la même méthode sera utilisée pour le paiement des prochaines taxes, car si ce manque de revenus nous causait certains problèmes pour financer nos activités durant la prochaine année, il est clair que nous devons faire des emprunts et tous les contribuables devront en assumer les frais.

Le message que je voulais vous transmettre ce soir est tout de même un exposé dans les grandes lignes des états financiers 1981 et 1982, du programme triennal d'immobilisations pour 1983-84-85 et des prévisions budgétaires pour 1983 dont le contenu sera livré aux citoyens lors d'une réunion du Conseil de la Ville d'ici la fin de décembre. Tous les membres seront disponibles à ce moment-là pour répondre aux questions des citoyens et de la presse.

Je tiens à vous remercier pour votre bonne attention, et si vous avez des questions à poser, nous sommes tous disponibles pour y répondre; toutefois, je demanderais que ces questions soient plutôt d'ordre général étant donné qu'il m'est impossible de vous préciser des chiffres pour le budget 1983 et pour le programme triennal d'immobilisations pour la prochaine année.

Le Maire de la Ville de Rivière-du-Loup.

Yves Godbout, m.d.
Le 22 novembre 1982.

Pour le comité de dépannage des ex-employeurs de la tannerie

Un soutien efficace

Par Lyne Chassé

A Saint-Pascal, le comité de dépannage pour les ex-travailleurs de la Tannerie Canadienne a aidé quelque 25 familles au cours des mois de février à novembre.

Ainsi, le 25 novembre dernier le comité de dépannage rendait public le bilan de ses opérations pour ces mois. Rappelons que le comité était composé d'un représentant des services sociaux, un représentant de Mobilisation, un représentant du comité des conjoints, 1 expert en finance, un représentant des travailleurs et de M. Charles Aimé Ancil.

Ce comité de dépannage, nous a-t-on précisé, a amassé des

fonds pour une somme d'environ 16 000\$ grâce à un mini-téléthon qui avait lieu le 13 juin dernier sur les ondes de TVC10, Ville Saint-Pascal et Ville La Pocatière. Auparavant, le syndicat avait fourni également des sommes d'argent et il y avait eu vente de macarons pour un total approximatif de 4000\$. Des lettres ouvertes avaient été envoyées aux organismes couvrant le secteur de La Pocatière à Saint-Pascal pour des dons recueillis de 1500\$.

Or, le total des sommes octroyées pour venir en aide aux ex-travailleurs se chiffre à 22 545,51\$; le détail des dépenses se distribue comme suit: 5314,08\$ pour l'Hydro-Québec; 4 274,84\$ pour la nourriture, épi-

cerie; 1016,06\$ en pharmacie et médicaments; 1089,24\$ en allocations d'accouchement; 1935,42\$ en loyers et logements; 209,52\$ pour la rentrée scolaire et le nécessaire; 126,75\$ pour des frais d'ambulance; 337,00\$ pour l'optométriste et lunettes; 1070,79\$ lingerie, habillement; 471,15\$ pour le chauffage et l'huile; 309,43\$ en taxes municipales ou scolaires; 1102,00\$ en prêts de maison, 200,00\$ pour des frais de dentiste, prothèses; 944,87\$ en assurance-feu; 255,62\$ en assurance-auto; 1228,13\$ dans l'entretien d'appareils ménagers; 114,14\$ en téléphone; 1096,86\$ en emprunts et paiements; 190,00\$ en matériaux de construction, réparation et

1259,34\$ en réparations urgence-auto.

Le comité de dépannage tient à remercier tous ceux et celles, organismes qui ont contribué à cette cause humanitaire et permette de pallier aux principales urgences.

Rappelons que les ex-employés de la Tannerie ont dans la majorité des cas terminé les programmes de développement communautaire et devraient retirer sur ces ouvrages accomplis des prestations d'assurance-chômage. Concernant l'appel devant juge-arbitre pour savoir s'ils ont droit ou non de retirer des prestations par rapport à leur ex-emploi à la tannerie, la cause sera entendue le 9 décembre à Rivière-du-Loup.

Bourses pour les artisans en culture

Par Lyne Chassé

Tous les travailleurs [euses] et organismes œuvrant dans le domaine culturel ont encore jusqu'au 17 décembre pour s'inscrire aux programmes de bourses de la Savoyane, fondation pour la Culture dans l'Est du Québec.

C'est ce que laissait savoir la Savoyane pour communiqué de presse la semaine dernière.

Or, deux bourses de 250\$ chacune seront attribuées dès février 1983. On signale que tout projet à vocation culturelle et provenant d'un individu ou d'un organisme résidant dans la région y est admissible. Les formulaires d'inscriptions sont disponibles dans les caisses populaires de la région 01, soit de Rivière-Ouelle aux Iles de la Madeleine ou au bureau de la Savoyane au 146 Saint-Germain Est à Rimouski.

Campagne de souscription

De plus, la campagne de souscription de la Savoyane tient toujours pour une deuxième année et la Savoyane estime qu'un don est un appui direct aux travailleurs et travailleuses culturels (les) et une manifestation concrète de l'intérêt de la Savoyane comme agent de développement. A noter que les dons reçus sont placés et l'usufruit sert à l'attribution de bourses. D'autre part, on précise qu'une entente intervenue avec le Minis-

tère des Affaires culturelles permettra de remettre à la Savoyane 1\$ pour chaque dollar recueilli dans la région jusqu'à concurrence de 10 000\$.

Enfin, devant le succès de l'encan-profit d'œuvres d'art qui avait lieu le 28 septembre

dernier à Rimouski, les organisateurs ont décidé de recréer l'événement pour 1983 en recommandant certaines améliorations pour le fonctionnement. Cette décision a été prise en assemblée avec tous les intervenants concernés le 21 novembre dernier.

Ce chèque vaut 200,00\$

à l'achat de tous modèles 1977 à 1983 neufs ou usagés chez 4-Saisons.

N.B. Doit être payé en espèces ou par chèque. Délivrance avant 30 novembre '82.

101 Blvd. Rivière-du-Loup, Québec

Folio 4

avant 30 novembre '82

Payez à l'ordre de... \$200.00

.....00 dollars.

Limite à un chèque par véhicule acheté

Signez ici C'est du cash.

PROLONGÉ JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE '82 À CAUSE DU SUCCÈS REMPORTE.

Cette semaine, réfléchissez avant de jeter votre journal, il peut valoir \$200.00.

Maintenant offerte à votre magasin: la mode maternité Shirley K

Shirley K domine le marché de la mode maternité au Canada. Nous offrons maintenant, sans frais, aux détaillants, des droits de distribution exclusive dans votre région.

Si vous êtes un détaillant prospère et établi, vous pourriez devenir le seul distributeur autorisé de Shirley K Maternité dans votre ville!

Les intéressés peuvent écrire à:
M. David Kenley, Vice-président exécutif
Shirley K Maternité Inc., 472 Montpellier,
St-Laurent, Québec H4N 2G7 - (514) 748-7831

Shirley K mode maternité

Défilé de mode



Judi le 2 décembre
à compter de 19 heures
Centre Commercial
Rivière-du-Loup

Avec la BFD,
votre projet pourrait
faire du chemin!

RABAIS
JUSQU'À 4% du taux d'intérêt aux PME
Renseignez-vous sur le programme
SIPE auprès de la BFD

Venez nous voir!

LE 7 DÉCEMBRE (de 9h00 à 12h00)

M. Denis Williams sera au Centre d'emploi du Canada

RIVIÈRE-DU-LOUP

(pour rendez-vous communiquez au (418) 862-9510

Le seul but de la Banque fédérale de développement est de favoriser l'établissement et le développement des entreprises canadiennes.

Si vous avez de la difficulté à obtenir le financement dont vous avez besoin, pensez à nous! Nous vous offrons, en plus des services financiers, un service de consultation et de formation en gestion, ainsi que de l'information sur tous les programmes gouvernementaux d'aide à l'entreprise. Passez nous voir!



Banque fédérale de développement / Federal Business Development Bank
320 rue St-Germain est, Rimouski
G5L 1C2 (722-3300)

Une banque à la mesure de vos ambitions

Canada

L'INFORMATION

CION-FM, Radio Grand-Portage apporte quelques modifications à son service de l'information, dans le but d'offrir à son auditoire une information de qualité.

Madame Suzie Brisson, responsable de l'information sera désormais entourée de madame Marie-France Sirois, journaliste et de monsieur Carl Lepage, reporter sportif.

Bulletin d'information

Les grands changements qui s'amorcent avec le renouveau, consistent en tout premier à la diffusion du lundi au vendredi inclusivement, de bulletin d'information régionaux aux demi-heures dès 7h30, 8h30, 10h30, 11h30, 16h30, 17h30, 9h00.



Suzie Brisson, responsable de l'information.

Vous pourrez par ailleurs prendre contact avec le monde de l'actualité régionale en compagnie de Suzie Brisson à l'émission matinale "Grille-Pain" dès 7h30, animée par Mario Rhéaume. Egalement Carl Lepage commentera les derniers résultats sportifs.

A midi, sur les ondes de CION-FM, Marie-France Sirois se joindra à l'équipe du magazine l'Information où le sport, les dossiers percutants, les entrevues se cotoyeront.



Marie-France Sirois Journaliste.

La diffusion de bulletins de nouvelles à 16h30, 17h30 et 21h00 viendra compléter la

L'Isle-Verte a son Club Optimiste

[B.B.] - L'existence officielle d'un club Optimiste à l'Isle-Verte, dans le comté de Rivière-du-Loup, est devenue une réalité, le 14 novembre dernier, avec l'intronisation des dirigeants de ce groupement social par M. Robert Dowling, représentant itinérant de l'Optimist International.

nouvelle structure de l'information.

Ce changement à la programmation de CION-FM, Radio Grand-Portage s'inscrit dans une volonté de faire de l'information une de ses priorités.

La cérémonie a eu lieu au cours d'un souper-causerie au restaur

rant "Le Barillet", en présence des membres du nouveau club, du club-parrain de Trois-Pistoles, et des clubs de Rivière-du-Loup, Pohénégamook, Saint-Fabien et Saint-Cyprien.

Dirigeants

Le premier bureau de direction du club est formé de M. Denis Dubé, président, M. Romuald Dionne, premier vice-président, M. Denis Côté, deuxième vice-président, MM. Anicet Boucher, Julien Dionne, Jacques Soucy, Jean-Marc Pelletier, Mario Michaud et Viateur Caron, directeurs, M. Réal Michaud agit comme secrétaire-trésorier du club.

Conférencier invité pour la circonstance, M. Dowling a parlé du développement et des buts qui animent et orientent l'action de l'Optimist international à travers le monde.



Le président de l'Optimiste de l'Isle-Verte, M. Denis Dubé, épingle l'insigne du club sur la personne du secrétaire trésorier, M. Réal Michaud. A l'extrême-droite, M. Robert Dowling, représentant itinérant de l'Optimist International.

PROGRAMME DE SUBVENTIONS POUR L'INSTALLATION DU CHAUFFAGE BI-ÉNERGIE DANS LES HABITATIONS

Une subvention d'Hydro-Québec pouvant atteindre 650\$

Remplissez et retournez ce coupon pour recevoir tous les renseignements sur le programme de subventions pour l'installation du chauffage bi-énergie dans les habitations individuelles.

Je veux en savoir davantage!

Veuillez me faire parvenir la documentation sur le programme de subventions pour l'installation du chauffage bi-énergie dans les habitations individuelles.

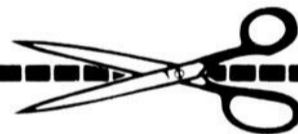
Découper et poster à:

Hydro-Québec
Programme bi-énergie
Boite postale 6106
Montréal (Québec)
H3C 3H6

Nom _____

Adresse _____

Localité _____ Code postal _____



Le chauffage bi-énergie, qu'est-ce que c'est?

Dans le cadre du programme lancé par Hydro-Québec, la bi-énergie consiste à utiliser deux sources d'énergie: l'électricité et une autre source d'énergie.

L'équipement électrique qui transformera votre système de chauffage actuel en une installation bi-énergie peut être mis en place facilement et à peu de frais, quelle que soit la source d'énergie* qui assure déjà votre chauffage. Ainsi, vous utiliserez deux sources d'énergie et conserverez tous les avantages du système existant et même les accessoires que vous y avez ajoutés comme, par exemple, le climatiseur central.

C'est avantageux!

L'utilisation de l'une ou l'autre source d'énergie est commandée automatiquement par un dispositif extérieur, réglé à une température prédéterminée de manière à tirer le meilleur rendement de chacune des deux sources d'énergie.

C'est rationnel!

Le programme de subventions pour l'installation du chauffage bi-énergie dans les habitations individuelles répond aux objectifs que poursuit Hydro-Québec depuis plusieurs années: favoriser l'utilisation rationnelle de l'électricité et permettre au Québec d'atteindre une plus grande autonomie dans le domaine de l'énergie.

C'est subventionné!

Voici un exemple qui s'appuie sur le coût approximatif d'une installation bi-énergie dans un bungalow moyen:

Installation du système bi-énergie (électricité et mazout)	1 400 \$
Moins: subvention en vertu du Programme canadien de remplacement du pétrole	700 \$
subvention d'Hydro-Québec (montant maximal accordé)	650 \$
Montant à payer par le consommateur	50 \$

C'est facile d'en savoir plus long!

Vous êtes admissible au programme de subventions d'Hydro-Québec si, par exemple, le chauffage central de votre habitation a encore une vie utile d'au moins cinq ans ou si vous achetez ou faites construire une maison neuve individuelle dont le chauffage sera assuré par un système bi-énergie.

* Dans le cadre de ce programme de subventions d'Hydro-Québec l'électricité devient la principale source de chauffage; toute autre source d'énergie, à l'exception du gaz naturel, peut alimenter le système de chauffage d'appoint déjà en usage.

Retournez dès aujourd'hui le coupon-reponse ci-dessus pour recevoir tous les renseignements sur le programme.

Q *mieux* **Consommons l'énergie d'ici**

Michel Lebel: nouveau président du ROSEQ

Le conseil d'administration du Réseau des Organisateurs de Spectacles de l'Est du Québec (ROSEQ) a confié à monsieur Michel Lebel, animateur actif au Centre Culturel de Rivière-du-Loup, la présidence de son organisme.

Un nouvel adminis-

trateur au sein du ROSEQ cette année: en effet, c'est avec plaisir que le ROSEQ intègre monsieur Claude Mongrain, personnalité connue du monde culturel rimouskois et membre actif du ROSEQ, dans l'équipe des administrateurs. Monsieur Mongrain y remplira la fonction de trésorier.

deux ans et assumera au cours de la prochaine année la vice-présidence du ROSEQ. Monsieur Louis Belzile de Causapscal, également réélu mais pour un mandat d'un an, en remplacement de monsieur Louis Landry, s'est vu confier le poste de directeur. Madame Lucie Ouellet poursuivra quant à elle son mandat pour une deuxième et dernière année. Madame Ouel-

let assumera le rôle de secrétaire au Conseil d'administration du ROSEQ.

C'est donc avec enthousiasme et dynamisme que l'équipe des administrateurs entreprend cette nouvelle année en se donnant comme priorité la consolidation et le développement du ROSEQ avec et pour ses membres.

Défilé de mode



Judi le 2 décembre
à compter de 19 heures
Centre Commercial
Rivière-du-Loup



M. Michel Lebel.

Par ailleurs, monsieur Daniel Gauthier de Sainte-Anne-des-Monts, a été réélu pour un second mandat de

Honneur au mérite

En plus d'être femme au foyer, Mme Angéline Sénéchal est membre du Groupe des Abstinents secteur de Rivière-du-Loup depuis près de 12 ans. Elle a à son actif, 35 années d'ABSTINENCE

tre bulletin bimensuel d'information.

Toujours assidue à nos réunions mensuelles, elle prête souvent son concours pour l'accueil ou servir le VERRE DE L'AMITIE c'est-à-dire un jus ou un punch sans alcool.



Mme Angéline Sénéchal.

TOTALE. Mme Sénéchal figure comme membre fondateur de notre organisme. Elle effectue avec plaisir et tout le sérieux qu'il convient, son rôle de trésorière. Outre sa tâche à la trésorerie, elle participe à l'envoi de 200 exemplaires de no-

Mme Angéline Sénéchal habite Saint-Ludger de Rivière-du-Loup. Elle est convaincue que l'ABSTINENCE est une valeur importante à développer parce qu'elle favorise chez l'individu la bonne SANTE, le mieux VIVRE. Elle croit que l'ABSTINENCE des uns favorise la modération des autres. C'est beaucoup plus par l'exemple que par la parole que doit s'exercer notre action préventive.

Mme Sénéchal accorde beaucoup d'attention aux besoins des personnes en difficulté. Ses longues heures d'échange au téléphone en témoignent. Elle sait toujours trouver le bon mot d'encouragement au bon moment. Elle le fait souvent en collaboration avec son mari.

On peut affirmer également que Mme Sénéchal sait apprécier à sa juste valeur le moindre geste pour soulager la misère humaine. Elle est d'accord avec l'importance de diffuser de l'information sur le mieux VIVRE en milieu scolaire; toute éducation doit contribuer à développer le caractère des jeunes et par conséquent une meilleure qualité de VIE, de meilleurs citoyens pour demain.

Mme Sénéchal souhaite que le Groupe des Abstinents continue son action bienfaitante le plus longtemps possible.

Notre organisme est fier de compter Mme Angéline Sénéchal parmi ses membres actifs et convaincus.

Groupe des Abstinents de Rivière-du-Loup.

Nomination au sein du Parti progressiste conservateur

L'avocat Me Clément Massé sera l'organisateur Progressiste conservateur pour les comtés de Kamouraska-Rivière-du-Loup, de Bellechasse et de Rimouski lors de la prochaine campagne électorale canadienne. Me Jean Riou, organisateur en chef du Parti progressiste conservateur du Canada pour l'Est du Québec l'annonçait récemment.

Pelletier, Rioux, Bossé, Massé et Associés. Depuis 2 ans, il préside le Comité des Avocats de Pratique Privée de la province de Québec. Il est impliqué dans plusieurs organismes sociaux de son milieu. Il est membre du conseil d'administration d'un centre d'hébergement pour personnes âgées de Rivière-du-Loup. Il fut directeur et puis président de la Chambre de Commerce de Rivière-du-Loup. Il fut également directeur de la Chambre d'Industrie du Tourisme et du Commerce du Grand-Portage.



Me Clément Massé

Me Massé est membre de l'Étude Lebel,

Le Parti progressiste conservateur du Canada s'organise dans l'Est du Québec: le nombre de membres augmente et les comités de Louis-Hébert et de Lévis ont déjà choisi leur candidat en vue de la prochaine élection fédérale.

Un laxatif qui agit directement dans l'intestin et non dans l'estomac.

Les petites pilules Carter possèdent un enrobage spécial qui leur permet de passer par l'estomac sans se dissoudre. C'est dans l'intestin qu'elles agissent: elles y soulagent rapidement, mais en douceur, les malaises dus à la constipation temporaire.

PETITES PILULES
CARTER

Une tradition familiale de plus de 90 ans.



CENTRE-VILLE
Maison de chambres et local commercial. Revenus intéressants. Financement facile. Une d'ouboine.



RUE LAFONTAINE:
Propriété à l'épreuve du feu. Conditions de vente exceptionnelles. Faut vendre.



Maison située rue Fraser à St-Patrice, 5 1/2 pièces, sous-sol fini, garage piscine creusée-Cause de vente: transfert.



RUE LAFONTAINE
Propriété de style conviendrait pour professionnels.



ROUTE DU FLEUVE. NOTRE-DAME DU PORTAGE
Chalet tout meublé. A qui la chance. Clément Côté, 862-2820.



NOTRE-DAME-DU-PORTAGE:
Habitable à l'année, route du fleuve. Prix révisé.

Voyez
Votre agent
Clément Côté
Du Trust Général
862-2820

FRANCHISE ULTRAIR FILTRES "PUROLATOR"

- Territoires exclusifs: POUR LA RÉGION
- Grossistes mobiles de pièces autos et camions
- Entraînement
- Mise en marché
- Rentabilité assurée
- Capital: 8 000\$

DISTRIBUTEUR AUTORISÉ PUROLATOR
(514) 670-3360



Régie des
permis d'alcool
du Québec

AVIS DE DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication. Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à: La Régie des permis d'alcool du Québec, C.P. 190, Station B, Québec, G1K 7A6.

Nom et adresse	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
ROUSSEL, Bertrand 94, rue des Erables Rivière-du-Loup	Augmentation de capacité de permis de Restaurant, existant et relocalisation du permis de Bar existant.	292, rue Témiscouata Rivière-du-Loup.

Le président et directeur général
Ghislain K.-Laflamme, avocat

Province de Québec-District de
Montmagny-Cour Provinciale
No. 300-02-000311-829
Laurendeau Oxygène (1980) Inc.: Demandeur
Marcel Gamache: Défendeur.

Le 14 décembre 1982 à 14.00 hrs P.M. au domicile du défendeur soit à Notre-Dame du Lac dist. Kam., seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en:

Une automobile de marque Renault 5TL de l'année 1977

Conditions: Argent comptant ou chèque certifié
Michel Morin: Huissier 862-9381
Rivière-du-Loup, le 1er décembre 1982

Pour: Mes Morin, Lemieux Ass.
Avocats.

à noter

CONGRES 4-H A TORONTO

Gilbert Dumont de Saint-Arsène assistait au quatrième Congrès national des dirigeants bénévoles 4-H qui s'est déroulé du 10 au 14 novembre à l'Hôtel Park Plaza, Toronto, Ontario. Cinq délégués par province et quatre invités des Etats-Unis

ont participé au Congrès, dont le thème était "En route aujourd'hui pour les 4-H de demain".

Pour la première fois, ce congrès a tenu deux sessions communes avec le Congrès national des 4-H, ce qui a favorisé de mieux connaître le point de vue des autres. Les délégués dirigeants ont aussi participé à des sessions de formation

conçues pour mettre en valeur et améliorer leurs qualités de chef.

Le programme a compris une visite de Toronto en autobus et une visite à la Foire royale agricole d'hiver.

Le Congrès a été organisé et administré par le Conseil 4-H du Canada. Bon nombre de sociétés et d'associations qui endossent les idéaux et objectifs des 4-H au Canada y ont contribué financièrement.



De gauche à droite les participants du Québec au congrès national 4-H, Marguerite Raby, Gilbert Dumont, Jack Gilliland, Président, Canadian 4-H Council, Diana Frizzle, Steve Gruber, Marc Jean.

Nous vous invitons à la séance publique d'information du C.L.S.C. Les Aboiteaux qui se déroulera dimanche le 5 décembre 1982 à partir de 14.00 heures au 580, 25e Rue Côté à St-Pascal. Cette rencontre sera l'occasion d'échanger et de vous familiariser avec les personnes intervenant au sein du C.L.S.C. Il est à noter qu'il y aura un spectacle de musique et des rafraichissements vous seront offerts. Toutes les personnes qui s'intéressent, de près ou de loin, aux activités du C.L.S.C. Les Aboiteaux, sont invitées à cette séance d'information. A la prochaine!

OCCASION D'AFFAIRES AU CENTRE COMMERCIAL DES GALERIES TÉMIS ENR., DE CABANO.

Différentes grandeurs de locaux à louer immédiatement. Plusieurs locaux sont aménagés. Disponibilité dans plusieurs domaines tels que: Boutique Unisex, mercerie, vêtements, coiffure pour dames et esthétique, cadeaux, fleuristes, disques et système de son.

Pour informations, à Cabano, tél. 1-854-2689
Gisèle Lebrun, dir.
à Québec, tél. 418-622-1480,
Claude Foucreau.



AUXILIAIRE FAMILIAL-E

POSTE: Auxiliaire familial-e
STATUT: Salarié-e permanent-e à temps partiel

Sommaire de la tâche:

- appuis temporaires à certains individus-cibles dans leurs efforts pour se donner une organisation naturelle de vie satisfaisante et adaptée à son état de santé globale;
- connaissances et capacités élargies des membres de familles en difficulté en ce qui concerne les habitudes de vie, l'organisation de la vie familiale et les responsabilités qui en découlent;
- support moral et accompagnement de l'usager dans certaines démarches susceptibles d'augmenter son autonomie;
- toutes autres tâches reliées au poste.

Qualifications:

- capacité de travail en équipe;
- facilité à favoriser les apprentissages et l'acquisition de savoirs.

Territoire:

-Municipalité de la MRC de Rivière-du-Loup.

Port d'attache:

-CLSC Les Aboiteaux à Rivière-du-Loup.

Conditions salariales:

-Selon la convention collective.

Les personnes intéressées à poser leur candidature sont priées de faire parvenir leur offre de services accompagnée de leur curriculum vitae avant le 16 décembre 1982 à 17 heures à:

Comité de sélection
CLSC Les Aboiteaux
68, rue Beaubien
Rivière-du-Loup (Québec)

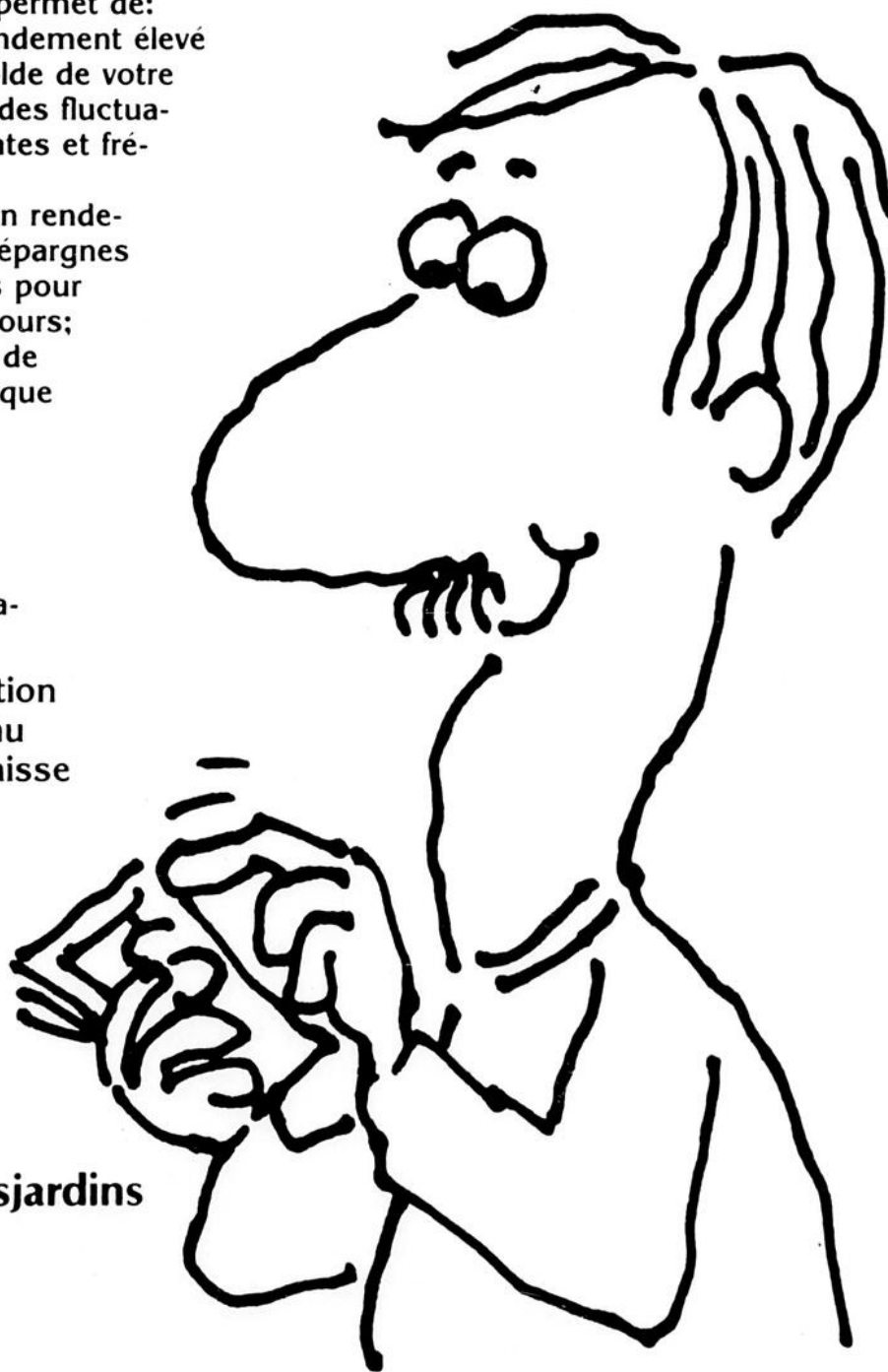
L'INTÉRÊT QUOTIDIEN

Un intérêt calculé tous les jours...

L'Intérêt quotidien à la caisse Desjardins vous permet de:

- recevoir un rendement élevé même si le solde de votre compte subit des fluctuations importantes et fréquentes;
- recevoir un bon rendement sur vos épargnes même placées pour moins de 30 jours;
- ne pas perdre de l'intérêt parce que le dépôt dans votre compte d'Épargne stable n'a pas été effectué le premier de chaque mois.

Toute l'information est disponible au guichet de la caisse Desjardins.



caisse desjardins

à noter

ASSISTANT INSPECTEUR

Requis pour un détaillant pour des travaux de recherche et de perception en relation avec nos comptes recevables. Le candidat doit posséder une automobile de modèle récent lui permettant de voyager à travers la région.

Nous offrons un salaire intéressant et avantages marginaux avantageux.

Envoyez curriculum vitae à:

Louis Godin
245, rue de la Cathédrale,
Rimouski, Qué.,
G5L 5J5.

KAMOURASKA

FIERI FACIAS DE TERRIS

Canada-Province de Québec
Cour Supérieure--District de Kamouraska
No 250-05-000178-822

CAISSE POPULAIRE DE RIVIÈRE-DU-LOUP, corps politique légalement constitué et régi par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 298 Boulevard Thériault, à Rivière-du-Loup, dans le district de Kamouraska, partie demanderesse, contre BENOIT SIROIS, domicilié et résidant à 200 Principale à St-Antonin, District de Kamouraska, et FERNAND PELLETIER, domicilié et résidant à 187 Principale à St-Antonin, District de Kamouraska, partie défenderesse, et THERESE OUELLET, épouse séparée de biens de Benoît Sirois et JEANNETTE DARIS, épouse comme de biens de Fernand Pelletier, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Témiscouata, 65-A Iberville, Rivière-du-Loup, District de Kamouraska, mis en cause.

"Un terrain de figure irrégulière, borné vers le nord-ouest par le lot 495-1 sur une distance de cinquante-neuf pieds (59') vers le nord-est en suivant l'occupation actuelle démontrée par une clôture une distance de onze pieds et sept dixièmes (11,7'), quatre pieds (4') et vingt-deux pieds (22') vers le sud-est par la ruelle St-François d'Assise portant les numéros 495-3 et 491-6 sur une distance de soixante-quatre pieds (64') et vers le sud-ouest par la rue St-Alfred portant le numéro 650 sur une distance de quarante-et-un pieds et trois dixièmes (41,3'), mesures anglaises; lequel terrain est connu et désigné comme étant partie des lots quatre cent quatre-vingt-quinze-deux et quatre-cent-quatre-vingt-quinze-quatre (495-2 et 495-4) du cadastre officiel de la Ville de Fraserville, division d'enregistrement de Témiscouata avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances".

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Kamouraska, conformément à l'article 670e du Code de Procédure civile, est fixé à la somme de 6,888,00\$, représentant 25% de l'évaluation municipale et multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Témiscouata, au 65A Iberville, à Rivière-du-Loup, le JEUDI TREIZIÈME jour de JANVIER 1983 à DIX heures.

Bureau du shérif
Cour Supérieure
Rivière-du-Loup, le 1er novembre 1982.

Le shérif adjoint
Rachel Belzile.

UN ETUDIANT QUI TRAVAILLE, C'EST DU CAPITAL"

Le Bureau de Placement de la Polyvalente St-Pierre est de nouveau à la disposition des étudiants cette année. Les agents de

placement de la Polyvalente St-Pierre ont suivi des cours de formation. Pour ceux et celles qui ont besoin d'aide pour faire garder leurs enfants, pour exécuter des travaux en dactylographie, pour faire l'entretien de votre

propriété, pour laver des vitres, pour vous tenir compagnie, etc... Vous n'avez qu'à communiquer avec le Bureau de Placement de la Polyvalente St-Pierre, à 862-8201 poste 227. Du lundi au vendredi inclusivement de 9.00

heures à 11.45 heures.

RETROSHOW 1920-1990

Les étudiants de 1ère année en loisirs du Cégep de Rivière-du-Loup présenteront à l'intérieur du cours "EXPRESSION DYNAMIQUE ET CREATIVE I", un spectacle de variétés appelé "RETROSHOW", le jeudi 2 décembre, à 20:00 au Centre culturel de Rivière-du-Loup. Ce spectacle s'adressant à toute la population de Rivière-du-Loup est une rétrospective de 7 décennies touchant un vaste auditoire de différents âges. Chaque décennie de 1920 à 1990 est représentée tant sur les plans musical, culturel, politique qu'économique. Cette activité culturelle a pour but de permettre à chaque étudiant participant de développer sa créativité, sa sensibilité, son imagination et sa capacité d'expression. L'étudiant pourra ainsi vivre une expérience de création collective. Le spectacle vise aussi à informer de façon divertissante, le plus grand nombre de personnes, sur l'évolution sociale contemporaine de 1920 à 1990. C'est donc un rendez-vous pour tous, le jeudi 2 décembre, à 20:00 heures, au Centre culturel.

ROBERT BOURASSA A RIVIERE-DU-LOUP

Association des directeurs de crédit de Rivière-du-Loup lors de son assemblée mensuelle du 14 décembre prochain qui aura lieu au Motel Lévesque accueillera Robert Bourassa, économiste. Rencontre amicale à 19.30 heures, à 20.00 heures, de la conférence suivie d'un cocktail et goûter. Les cartes en vente auprès des membres de l'exécutif.

ME CLAUDE LAJOIE AU CLUB LIONS



Jeudi, le 18 novembre dernier, le Club Lions de Rivière-du-Loup recevait comme conférencier invité le notaire Claude Lajoie. Maître Lajoie a entretenu son auditoire sur les secrets de la réussite de l'homme qui se résume par une qualité fondamentale, soit 6 refus de la défaite. Le club Lions de Rivière-du-Loup, sous la présidence du Lion Marcel Bélanger, célébrera samedi le 4 décembre, le 17ième anniversaire de sa remise de charte.

AVIS

Séance publique d'information

Afin de se conformer à l'Article 126 de la Loi sur les Services de Santé et les Services sociaux, votre centre hospitalier régional, l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup, tiendra une séance publique d'information.

Cette séance d'information se tiendra mercredi, le 15 décembre 1982, à 20h., à l'auditorium du centre hospitalier, au 75 rue St-Henri Rivière-du-Loup.

Entre autre, il y sera question des sujets suivants:

-Information sur le budget et les états financiers du dernier exercice.

-Information sur les services offerts par l'établissement.

-Contrat avec les autres établissements.

-Relations avec les autres établissements, le Conseil régional de la Santé et des Services sociaux et le Ministère des Affaires sociales.

Les administrateurs de votre centre hospitalier vous donnent l'opportunité de vous renseigner sur leur gestion, de même que sur les services qui vous sont offerts. Saisissez-vous l'occasion pour les rencontrer?

Le directeur général,
Omer J. LaViolette.

APPEL D'OFFRES

PROJET

Ecole Primaire de Cacouna
Rue Beauré
Cacouna
Cté Rivière-du-Loup
GOL 1G0

PROPRIÉTAIRE

Commission Scolaire de Rivière-du-Loup
464 rue Lafontaine
Rivière-du-Loup
G5R 3C2

ARCHITECTES

Charles Casgrain et Alfred Pelletier, architectes
46 rue de la Cour
Rivière-du-Loup
G5R 3Y8

INGÉNIEURS STRUCTURE ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

COPAC INC
615 rue Lafontaine
Rivière-du-Loup
G5R 3C5

INGÉNIEURS EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ

Paquet, Dutil & Ass. Ltée
1009 Route de l'Eglise
Suite 400
Ste-Foy, Québec
G1V 3V8

La Commission Scolaire de Rivière-du-Loup, propriétaire, demande des soumissions pour la construction de l'Ecole Primaire de Cacouna.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (1975, L.Q., chapitre 53) qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte, contre un dépôt de (100.00\$) cent dollars qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente jours (30) qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de cent soixante-cinq

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Municipalité de Saint-Eloi
Comté Rivière-du-Loup
Province de Québec

La Corporation Municipale de Saint-Eloi demande des soumissions pour la vente d'un camion incendie.

Le camion est de marque Chevrolet F30 d'une capacité de une (1) tonne spéciale à roue double de 750-16-8 plis année 1972 à l'état de neuf avec un très bas millage.

Il est équipé d'une plate-forme en acier de 7 1/2' par 10' avec un réservoir à eau de 400 gallons ainsi que tous les coffres pour le rangement de l'équipement à incendie.

On demande des soumissions pour le tout où seulement le camion avec plate-forme. Les personnes intéressées pourront le visiter au garage de Monsieur Paul BOUCHARD de Saint-Eloi.

Les soumissions seront reçues au bureau de la secrétaire-trésorière avant le 7 décembre 1982 à 5 heures du soir, elles seront ouvertes le même soir lors de la séance du Conseil Municipal qui sera tenue à 8 hres P.M.

Le Conseil Municipal ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Saint-Eloi ce 22ième jour de novembre 1982.

Linda Jouvin, sec.-trés.

milles dollars (165,000.00\$) à l'ordre du propriétaire, la Commission Scolaire de Rivière-du-Loup ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de quarante-cinq jours (45) de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour cent (50%) du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et deux copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues à la Commission Scolaire de Rivière-du-Loup sise au 464 rue Lafontaine à Rivière-du-Loup jusqu'à 14h00 heures, heure en vigueur localement, le onzième jour du mois de janvier 1983 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer que les sous-traitants qu'il a choisis dans les spécialités ci-dessous mentionnées, lui fourniront, à leurs frais, un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat de la spécialité.

Spécialités	Montant du chèque visé ou cautionnement de soumission en dollars
Plomberie	(10,000.00\$)
Electricité	(15,000.00\$)
Ventilation	(12,000.00\$)
Structure d'acier	(30,000.00\$)

Les soumissions de ces sous-traitants seront accompagnées d'un chèque visé au montant stipulé ci-dessus, fait à l'ordre du propriétaire, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour 60 jours de la date d'ouverture des soumissions.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 2380 en date du 7 décembre 1961.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.
Yves Blanchet
Directeur général

à noter

CONCERTS DES FETES

L'Harmonie de Rivière-du-Loup, dans le cadre de son 60ième anniversaire, entend continuer ses activités, en offrant à la population des représentations de choix. Les mélomanes sont invités à venir assister, et ceci pour la période des Fêtes, à des concerts qui auront lieu dans les différents secteurs de la ville. Aussi quelques représentations sont prévues pour l'extérieur de la ville. Les endroits et les dates de ces concerts vous seront annoncés à une date ultérieure. Nous profitons de l'occasion pour remercier nos membres du corps musical et leurs amis, ainsi que tous ceux qui de près ou de loin, par leurs dons et leur travail bénévole, ont apporté leur aide à la réfection du nouveau local, situé rue Frontenac, lequel devra être complété d'ici quelque temps. Léopold Boucher.

JOUONS ENCORE

Si vous avez déjà rêvé de passer toute une journée à jouer, à vous amuser, à rire comme des enfants, votre rêve se réalisera le 4 décembre à Saint-Denis de Kamouraska. Une journée appelée "Jouons encore" se déroulera; le seul pré-requis: être en vie. L'objectif de la journée est très simple: jouer, se détendre, lâcher son fou, rire, aller

faire un tour en dehors de son personnage sérieux. C'est quand la dernière fois où vous vous êtes permis de vous amuser, de jouer et de rire toute une journée? Pour information et inscription, Robert ou Dorothee à 492-7751.

CARTES A SAINT-ARSENE

A St-Arsène, un tournoi de cartes aura lieu le 13 décembre au profit de l'Ambulance St-Jean.

AGE D'OR SAINT-ANTONIN

La soirée sociale du club de l'Age d'or de Saint-Antonin aura lieu samedi le 4 décembre à la salle municipale à 20:30 heures.

Une invitation spéciale est lancée à tous les membres et amis des clubs environnants.

JOUER AUX CARTES

Tournoi de cartes organisé

par l'Ambulance St-Jean a l'OTJ de Saint-Arsène vendredi le 3 décembre à 19h30.

APRES RENCONTRE (AVENT EN FAMILLE)

Il y aura APRES RENCONTRE BISCUM, mercredi 1er décembre, 20:00 heures, à 35 des Cèdres. Le thème sera l'Avent en Famille. Le tout se terminera par une célébration et un café.

TRAVAIL-QUÉBEC

Centre Travail-Québec de La Pocatière

Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu

À compter du 1^{er} décembre, le bureau d'aide sociale et le centre de main-d'oeuvre desservant votre localité seront identifiés sous un même nom, soit le **Centre Travail-Québec de La Pocatière**. Les services de **Travail-Québec** (main-d'oeuvre et aide sociale) continuent à vous être offerts à l'endroit habituel, soit:

Centre Travail-Québec de La Pocatière
408, 8^e Rue
La Pocatière
G0R 1Z0

Le numéro de téléphone pour faire affaire avec **Travail-Québec** demeure:

856-2758

Québec

Province de Québec
Corporation Municipale de la
Paroisse St-Georges de Cacouna
Aux Contribuables de la
susdite municipalité

Avis Public

est par le présent donné, secrétaire-trésorier de la susdite Corporation municipale, Que:

Le rôle d'évaluation de la Corporation municipale de la Paroisse Saint-Georges-de-Cacouna, pour,

L'exercice financier 1983, a été déposé au bureau de la Corporation municipale situé au 545 rue principale, Cacouna, le 29 octobre 1982, et tout intéressé peut en prendre communication.

Egalement, toute plainte concernant ce rôle, accompagnée d'une copie ou fac-similé du compte de taxes foncières municipales, doit être déposée avant le premier mai 1983 au bureau de révision de l'évaluation foncière au 800, Place D'Youville, 4ième étage, Québec, G1R 3P4.

Donné à Cacouna, ce 29ième jour du mois d'octobre 1982.

Gilbert Guay
secrétaire-trésorier.

Propriétaires de

machinerie lourde

Le gouvernement du Québec fait appel à vos services.

 **Gouvernement du Québec**

Depuis le 1er avril 1978, tous les ministères doivent utiliser le «Répertoire des loueurs» pour octroyer leurs contrats de louage de machinerie lourde.

Ce répertoire est mis à jour suite à un appel d'offres public annuel invitant les propriétaires de machinerie lourde à soumettre leurs taux. Les soumissions reçues permettront de constituer l'édition 1983-84.

Tout propriétaire de machinerie lourde désirant inscrire sa machinerie au répertoire (édition 1983-84) doit présenter sa soumission sur le formulaire officiel.

Les taux soumis s'appliqueront aux contrats de louage octroyés entre le 1er avril 1983 et le 31 mars 1984.

Conditions d'admissibilité:

1. avoir sa principale place d'affaires au Québec
2. avoir un bureau d'affaires dans le district où l'on désire inscrire de la machinerie
3. détenir à son nom un numéro d'immatriculation du Bureau des véhicules automobiles pour chaque machine, lorsque requis par une loi ou un règlement

Le Service général des achats ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni toute autre soumission.

Machinerie lourde visée par l'appel d'offres

Niveleuse	Pelle mécanique	Finisseuse automotrice
Buteur (Bulldozer)	Pelle hydraulique	Compresseur à air
Chargeuse sur chenilles	Pelle télescopique	Foreuse sur chenilles
Tracteur sur pneus	Grue mécanique	Vide-puisard
Chargeuse sur pneus	Grue hydraulique	Ecuireur d'égout
Debusqueuse	Rouleau compresseur	Souffleuse à neige

Clôture des soumissions: le 10 janvier 1983, 16:30 heures

Le Directeur général
Gaston Ouimet

Demande de documents de soumission

NOM OU RAISON SOCIALE: _____

ADRESSE: _____

RÉPERTOIRE DES LOUEURS DE MACHINERIE LOURDE
Service général des achats
Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement
1155, rue Claire-Fontaine, 4e étage
Québec G1R 4X8
Téléphone: (418) 643-6668

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE KAMOURASKA COUR SUPÉRIEURE
(en matière de faillite)

DEMANDE DE SOUMISSIONS

Les syndicats soussignés font appel à des soumissions pour la vente des biens ci-après décrits: Dans l'affaire de la faillite de:

No: 250-11-000067-82
020204

REMI CARON, camionneur, domicilié à St-Clément, Cté Rivière-du-Loup, P.Q. GOL 2NO

DESCRIPTION	VALEUR APPROXIMATIVE
LOT I Terrain sis à St-Clément, Cté Rivière-du-Loup, P.Q. (Partie du lot 30 pour le rang VII, Canton Denonville.	\$1,000.00

Les soumissions devront parvenir aux syndicats à leur bureau, 135 des Gouverneurs, Suite 4, Rimouski, P.Q., avant 2:30 heures, le 13ième jour de décembre 1982, être scellées et portant au recto de l'enveloppe, la mention lisiblement écrite: "SOUMISSION RE: REMI CARON"

Dans l'affaire de la faillite de: PATRICK BELANGER, domicilié à 38 rue MacKay, Rivière-du-Loup, P.Q., ayant fait affaires sous la raison sociale de "HOTEL PLAZA ENR" et "RESTAURANT PLAZA ENR", 364 Lafontaine, Rivière-du-Loup, P.Q.
No. 250-11-000076-82
020554

DESCRIPTION	VALEUR APPROXIMATIVE
LOT I Motoneige Artic Panth 1977	\$500.00
LOT II Motoneige Artic Lynx 1973	\$150.00
LOT III Trailer Artic 1971	\$300.00

Les lots I, II et III pourront être vus au Centre du Remorquage Enr., 69 Fraser, Rivière-du-Loup, vendredi le 3 décembre 1982, de 1:00 heures à 4:00 heures de l'après-midi.

Les soumissions devront parvenir aux syndicats à leur bureau, 135 des Gouverneurs, Suite 4, Rimouski, P.Q., avant 3:00 heures, le 13ième jour de décembre 1982, être scellés et portant au recto de l'enveloppe, la mention lisiblement écrite: "SOUMISSION RE: PATRICK BELANGER"

Les soumissionnaires sont invités à être présents lors de l'ouverture des soumissions.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes et dévoilées audit bureau comme suit:
a) Rémi Caron, le 13 décembre 1982, à 2:30 heures;
b) Patrick Bélanger, le 13 décembre 1982, à 3:00 heures.

CONDITIONS ET RÉSERVES SE RAPPORTANT À LA VENTE DES BIENS

Les modalités et conditions se rapportant aux soumissions et à la vente des biens sont celles prévues à l'Article 114 (8) des règles régissant la faillite; elles font partie intégrante de la présente demande de soumissions et il est de la responsabilité des soumissionnaires d'en obtenir copie lors de l'inspection ou au bureau des syndicats.

Daté de Rimouski, ce 24ième jour de novembre 1982.

Robitaille, Marcoux & Associés Ltée
135 des Gouverneurs, Suite 4
Place Dionne, Rimouski, P.Q.
G5L 7R2
Tél.: 723-6264
Par: Francine Lessard, administrateur.

JEUX D'ARCADE... DU PLAISIR!

la  Baie



4288

Space Invader^{MD} Vous devez vous protéger contre les vaisseaux 'Alien' qui attaquent. 2 niveaux d'habileté. 6 ans-adulte. Utilise fiche de raccord CA ou 6 piles 'AA' 7CT255



Defender^{MD}... sauvez la planète terre en défendant les humains contre les agressions répétées des attaquants. Écrans jumeaux de radar, aux couleurs fluorescentes, 2 niveaux d'habileté. 4 piles 'C' 7CT256

5488

Turtles^{MD}... sauvez les 6 petites tortues des méchantes coccinelles. Si elles s'approchent de trop près, détruisez-les à coups de bombes! Du plaisir à volonté. Utilise 4 piles 'C' 7CT261

5888

Perma Power^{MD} Éliminateur de pile/raccord CA. Vous n'aurez plus besoin d'acheter de piles! 7CT265. **11.99**

Piles Energizer[®]. Utilisez-les avec vos jeux arcade. 2 par paquet, sauf pile 9V. 78605-8. **2.29** AA **2.99** C.D **2.49** 9V



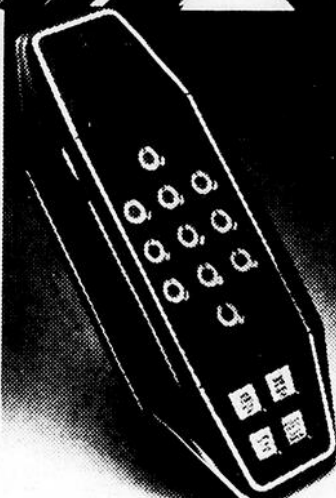
64.98

Coleco Pac-Man^{MD} 3 jeux en 1. Jouez Pac-Man^{MD}, Head to Head^{MD}, Eat and Run^{MD}. 7CT258*
*Piles non incluses avec les jeux.



64.98

Coleco Galaxian^{MD} 3 jeux en 1. Divertissement, émotion! 1-2 joueurs. 7CT259*



64.98

Coleco Donkey Kong^{MD} Deux scènes ou on retrouve le menuisier et le singe. 7CT260*



64.98

Master Merlin^{MD} 9 jeux aux divers niveaux d'habileté. Âges: 7 ans-adulte. 7CT253*

39.88

Simon^{MD} donne l'exemple... vous n'avez qu'à le suivre! Pensez vite! Amusant. 7CT254*



Vérifiez et économisez grâce à nos coupons rabais dès leurs réceptions.

Votre entière satisfaction...nous la garantissons!

Nouvelles heures d'ouverture:
Lundi: 10 à 17h30
Mardi: 10 à 17h30
Mercredi: 10 à 17h30
Jeudi: 10 à 21h
Vendredi: 10 à 21h.
Samedi: 10 à 17h.